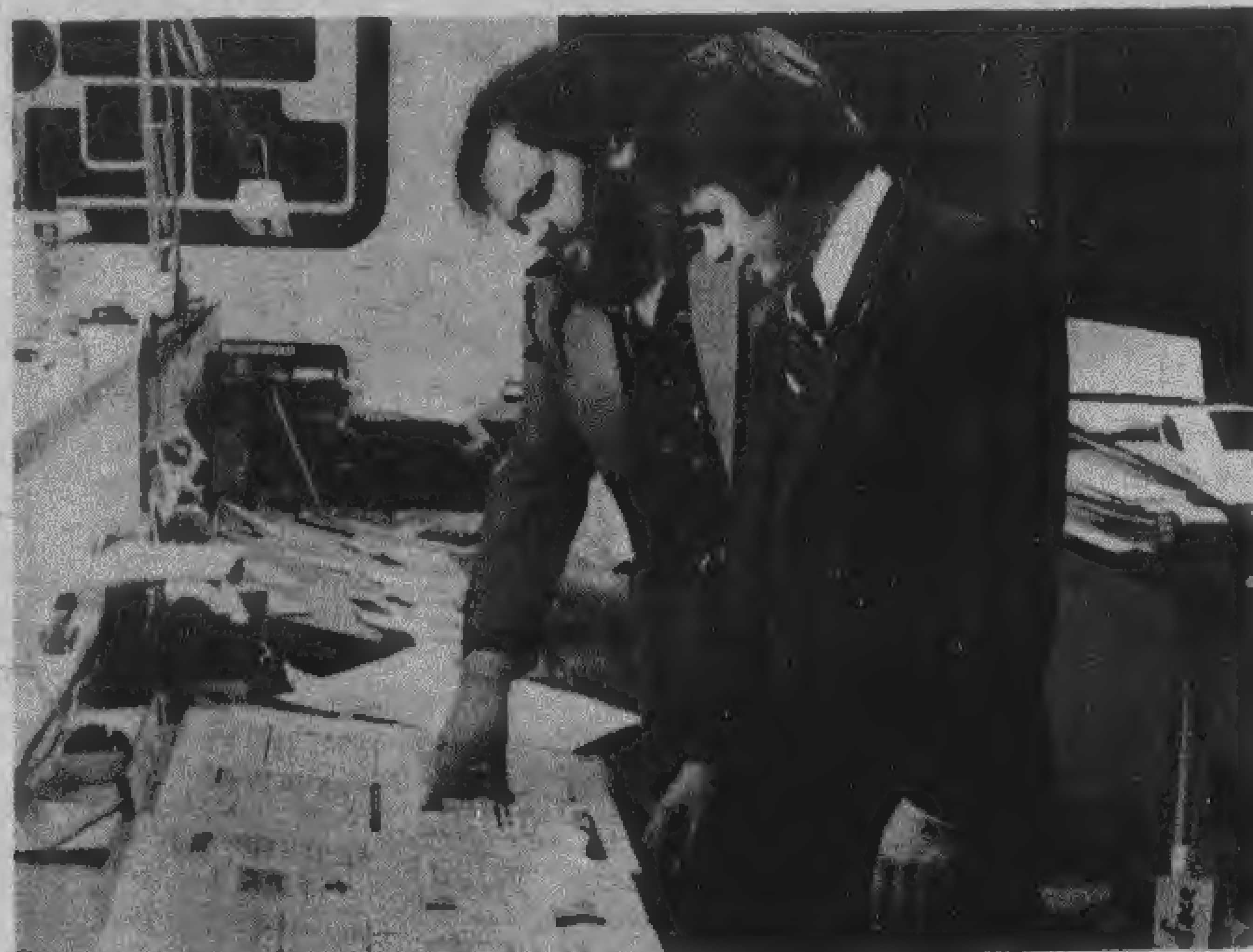
"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,900

LA LIBERTÉ

VOL. 68 No 32 Saint-Boniface Jeudi 27 novembre 1980



L'Annuaire en supplément

Inséré dans LA LIBERTÉ, les lecteurs trouveront la deuxième édition, révisée et considérablement augmentée, de l'Annuaire des organismes et des commerçants francophones du Manitoba pour 1981. Ce supplément à LA LIBERTÉ a été réalisé par MM. Jolly Turenne (à gauche) et René Fontaine, de la maison Avant-Garde. Pour consulter l'annuaire voir les numéros dans la collection de la bibliothèque.

Au sommaire

Mauvaise cuisine au C.U.S.B.?

Dans l'OPINION cette semaine, Jean-Pierre DUBÉ fait le bilan des étapes de réalisation d'un projet cher aux étudiants du Collège Universitaire, "Le Ratatouille".

L'Assurance-Vie Desjardins

L'Assurance-Vie Desjardins est une compagnie qui cherche d'abord à percer le marché francophone. Au Manitoba, elle fait essentiellement affaire avec les caisses populaires. Son président, M. Oscar Mercure, était de passage à Winnipeg, en mission de marketing.

S.F.M. représentative

De passage à Winnipeg, le Secrétaire d'État, M. Francis Fox, a déclaré que non seulement ses relations avec la Société franco-manitobaine étaient excellentes, mais qu'il considérait que la S.F.M. était représentative.

Le sprint constitutionnel

Dans le cadre du sprint constitutionnel du fédéral, la Société Franco-Manitobaine a participé la semaine dernière aux audiences du comité spécial mixte. Un mémoire bien structuré.

La campagne du Coup de pouce entre dans sa 2e semaine...

Dans notre prochain numéro nous vous montrerons qui travaille à LA LIBERTÉ et comment se fait votre journal

Un nouveau journaliste

À compter de cette semaine, les lecteurs de LA LIBERTÉ pourront trouver une nouvelle signature dans leur journal. En effet, depuis le 20 novembre, la rédaction de LA LIBERTÉ s'est enrichie d'un nouveau venu: Jean-Pierre Dubé.

Mais si Jean-Pierre Dubé, originaire de La Broquerie, fait ses premières armes dans la presse écrite, il a aussi déjà acquis une grande expérience du journalisme en travaillant, durant les deux dernières années, comme reporter-rédacteur à Radio-Canada.

À 26 ans, Jean-Pierre Dubé n'est pas un inconnu dans la communauté, et en particulier chez les jeunes, puisqu'il a oeuvré au Conseil jeunesse provincial de 1976 à 1979; d'abord en qualité de coordonnateur, puis comme directeur de cet organisme.

En posant sa candidature au poste de journaliste à **LA LIBERTÉ**, Jean-Pierre Dubé a expliqué que plusieurs motifs l'ont porté à cette démarche: sa formation, ses expériences professionnelles, sa connaissance du milieu, ses intérêts et aptitudes personnels et sa foi dans le journal.

"Ce journal, j'y crois, a-t-il dit. Fidèle lecteur depuis de nombreuses années, je soutiens que l'unique hebdomadaire francophone du Manitoba est l'outil par excellence du développement de la communauté". C'est en soulignant cette vision que l'équipe commune de **LA LIBERTÉ** souhaite à Jean-Pierre la plus cordiale bienvenue.



M. Jean-Pierre DUBÉ



Boîte à chansons à Saint-Jean

La semaine dernière, une boîte à chansons d'envergure s'est déroulée à Saint-Jean-Baptiste, comme nous le rapporte notre correspondante Céline BEAUDETTE. Sur la photo, on retrouve, de gauche à droite: Adèle Desaulniers, Estelle Bérard, Denis Tessier, Gaétan Ayotte, Lucie Desaulniers, Robert Tessier et Edmond Sabourin.

OPINION

Encore de la mauvaise cuisine au Collège Universitaire?

Il s'avère parfois difficile d'effectuer les changements que l'on souhaite par la base. À preuve, le projet, Le Ratatouille, une espèce de "lieu de rencontre" à mandat socio-culturel, doté d'un service de boissons alcoolisées, qui constitue la priorité de l'Association des étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface, (AECUSB).

Au menu de la dernière édition du journal étudiant, "Le Réveil", on retrouve, entre autres, les fourchettes en plastique de la cafétéria, les indigestes horloges pointeuses du directeur du personnel, et quelques remarques sur le réchauffé administratif qui ne veut pas céder la place à une ratatouille toute fraîche. Bref, de la mauvaise cuisine qui laisse un goût amer dans la bouche de ceux et celles qui sont encore capables de s'étonner.

L'Association des étudiants continue cependant à afficher un certaine optimisme quant aux possibilités de réalisation du projet, "Le Ratatouille".

Le "oui" des "poupas"

Le responsable, Charles Gagné, fait le bilan: les "poupas" du conseil d'administration ont concédé le "oui" de principe à la fin août, la régie provinciale des alcools a donné son accord conditionnel en septembre, et la grande majorité des étudiants a entériné, le 22 octobre, l'emprunt de 65,000 dollars pour les travaux de rénovation à la salle des casiers où sera situé le "lieu de rencontre".

Selon M. Gagné, environ 60 pour cent de la somme sera consacrée à l'installation de toilettes et d'un système de climatisation, suivant les normes de construction, du reste très exigeantes, en vigueur au Collège. (On n'a qu'à songer, par exemple, aux lampes fluorescentes qui engendrent des migraines et à l'absence de fenêtres dans les salles de cours, ou à l'insuffisance des ressources techniques dans la salle de théâtre Martial-Caron). Pour ce qui est des casiers, n'en déplaise au recteur, ils seront alignés dans les corridors, et l'association pourra conserver ses locaux.

Fonds de réserve

Jusqu'à présent, on ne peut douter de la générosité et de la bonne volonté du conseil d'administration (C.A). Le Collège s'est engagé à défrayer l'association étudiante d'un tiers des intérêts sur la somme qu'elle aura empruntée.

Par ailleurs, le C.A. entend prélever une part non-déterminée des cotisations étudiantes, afin de créer un fonds de réserve au cas où "Le Ratatouille" ferait "patate". C'est une question de sécurité: que la main gauche ignore ce que fait la main droite... Bien entendu, la somme ainsi recueillie sera remboursée lorsque la dette sera liquidée.

Il reste une étape importante à franchir: la vérification du budget du projet étudiant par les ingénieurs du Collège, le directeur du personnel, M. Jean Bérubé, en tête; et la firme Scott and Mitchell. L'AECUSB a donc lancé des appels d'offres. .

Des modifications

Si les spécialistes du Collège jugent, d'après leur propre estimation, que les soumissions manquent de réalisme, le projet pourrait s'arrêter là, ou bien subir des modifications. On renvoie le bifteck trop saignant au gril, quitte à le tirer des flammes avec une fourchette en plastique.

Car il faudra bien couper quelque part: soit dans la qualité du couvert ou du mobilier, ou encore des services. Il n'est pas question de tirer la chasse des toilettes, car le permis de la régie des alcools est suspendu à ce fil. Ce qui est certain, selon Charles Gagné, c'est que l'Association n'a pas l'intention de sacrifier l'aspect esthétique du local.

Du côté culturel, pas de problème: le Secrétariat d'État vient tout juste de débloquer la somme de 2,000 dollars.

Ouverture en janvier?

Il reste peu de temps avant la remise du rapport de M. Bérubé: l'échéance a été fixée au 5 décembre. Heureusement, l'ingénieur n'est pas tenu de pointer. Moyennant un résultat positif de son évaluation, les travaux de transformation seront entamés dès la deuxième semaine de décembre, et "Le Ratatouille" pourrait ouvrir ses portes à la rentrée des vacances, un mois plus tard.

L'entrée du Collège dans l'ère moderne n'est pas sans occasionner quelque clabaudage dans la communauté. On retrouve à "l'université", des douches non-compartimentées au gymnase, des syndicats même chez les administrateurs, des films "pornos", à l'occasion, et bientôt, des boissons alcoolisées...

Peut-on demander aux collégiens d'aujourd'hui de rester sobres et raisonnables comme leurs aînés? Même le Collège ne peut échapper à la chute générale des moeurs!

L'équipe étudiante qui a donné naissance au projet de "lieu de rencontre" a fait preuve d'un entêtement peu commun chez les quelques exécutifs précédents. À l'AECUSB, on persiste à croire, envers et contre tous, que la création d'une vraie université à Saint-Boniface ne viendra pas d'en haut.

Jean-Pierre DUBÉ

Lettres à LA LIBERTÉ

Lettre ouverte à M. Sterling Lyon

L'Honorable Sterling R. Lyon, C.R.
Premier Ministre du Manitoba
Winnipeg, Manitoba.

Monsieur le Premier Ministre,

Je désire vous confirmer ma lettre du 21 août 1980 que vous avez laissée sans réponse, et dans laquelle je faisais appel à vous personnellement pour que le français supprimé des sujets requis aux Universités du Manitoba depuis 1968 soit rétabli dans l'enseignement postsecondaire de cette province.

Je vous envoyais également un rapport sur le scandale du français universitaire hors Québec, dont des extraits ont été reproduits par **LA LIBERTÉ** et d'autres journaux et hebdomadaires d'expression française.

Depuis lors, le mouvement lancé pour le rétablissement du français à l'Université n'a cessé de gagner de l'ampleur à travers le Canada. De nombreuses associations canadiennes m'ont témoigné de leur solidarité à ce sujet, notamment la Fédération des Franco-Colombiens, la Fédération canadienne-française de l'Ouest, l'organisme national des "Canadian Parents for French" et la Fédération des francophones hors Québec. En Ontario, M. Yves Saint-Denis, président de l'A.C.F.O., s'est engagé aussi contre "la situation inacceptable qui existe depuis que les universités ontariennes ont éliminé le français comme sujet obligatoire".

Sur le plan politique, la situation peut paraître moins encourageante si l'on songe à l'inertie de certaines personnalités, tels M.M. Lloyd Axworthy et Gildas Molgat au Manitoba, William Bennett en Colombie britannique et Pierre Trudeau à Ottawa.

Il existe cependant des politiciens qui n'hésitent pas à prendre nettement position, comme M. Michael Cassidy, chef du Nouveau parti démocratique de l'Ontario, qui m'écrivait récemment:

"J'estime qu'il est grand temps que nous établissions des exigences linguistiques dans l'enseignement universitaire.

Je suis d'accord que l'absence de toute exigence linguistique dans les universités s'oppose fortement à la création d'un pays qui soit vraiment bilingue et biculturel".

En votre qualité privilégiée de premier ministre provincial, je me permets de vous adresser un second appel en faveur du rétablissement des exigences linguistiques dans les universités du Manitoba.

Connaissant votre intérêt personnel à l'égard du français et votre désir de ne pas laisser triompher l'opposition, j'espère, Monsieur, que vous jugerez bon d'intervenir personnellement dans cette affaire pour mettre fin à ce scandale et redonner confiance aux électeurs de cette province et, en général, aux personnes qui croient tout simplement à la haute mission de l'enseignement supérieur au Canada.

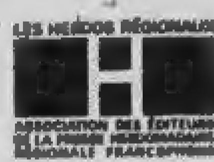
En cet espoir, veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

André de Leyssac
Winnipeg
le 18 novembre 1980

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,600 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MCNA et des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Jean-Pierre DUBÉ
Collaborateurs: Raymond HÉBERT, Armand BÉDARD
Publicité: Léo GROUETTE
Composition: Arlette LACHIVER
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Gilbert PAINCHAUD
Secrétariat: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

LETTRES À LA LIBERTÉ

LA LIBERTÉ se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à LA LIBERTÉ" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros de téléphone ne seront pas publiés.

Veuillez adresser à: Lettres à LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.

Enseignement du français, non pas éducation française

M. le rédacteur,

Si j'ai répondu à l'article de M. de Leyssac sur un ton persifleur, c'est parce que je me suis trouvé dans l'impossibilité de le prendre aux sérieux. Votre lettre, M. Bouché, est d'une autre trempe, et mérite donc une réponse réfléchie que je ne saurai, je le regrette, réduire à un simple oui ou non.

Permettez-moi de nous rappeler que M. de Leyssac, dans son article, s'attaquait hargneusement aux institutions universitaires anglophones, parlait de l'enseignement du français comme langue seconde, prônait la mise en chômage des professeurs de français actuels pour les faire remplacer par des Canadiens français, (parmi lesquels lui-même, un des premiers, sans doute), exigeait enfin un seul système d'éducation d'un bout du pays à l'autre.

Mais vous, M. Bouché, vous parlez de la "liberté d'option en matière d'enseignement" pour la population francophone. Là-dessus, Monsieur, je suis votre allié, non pas votre adversaire. Nous sommes d'acord sur la réalité des répressions passées et sur l'insuffisance des ressources actuelles.

Il reste à savoir si ma réponse ait pu nuire à la réalisation de ce que nous souhaitons voir tous les deux: la pleine égalité dont vous parlez. Evidemment, je crois que non.

M. de Leyssac a fait tort aux institutions anglophones. Je me sentais obligé de redresser ce tort, et par le moyen que je persiste à croire mérité, celui du ridicule. Je ne me fais donc pas de reproches, si ce n'est d'avoir laissé passer sous silence la réplique qu'a faite M. de Leyssac à ma lettre. Avec une rare méchanceté il cherchait à faire croire que si je proteste contre les calomnies qu'il lance contre les département de français des universités anglophones je devrais faire partie de l'opposition qui, malheureusement, se dresse contre les justes réclamations des Canadiens français en matière d'enseignement.

Depuis vingt ans je fais de mon mieux pour communiquer à mes étudiants l'appréciation et l'enthousiasme que j'éprouve pour la langue, la littérature et la culture françaises, européennes et canadiennes. Influencer ainsi l'opinion d'une partie de la majorité linguistique, n'est-ce pas un moyen de servir la cause de la minorité? N'est-ce pas un moyen plus efficace que l'imposition de l'étude du français, ce qui ne donne que des étudiants frustrés, ce qui risque de susciter une hostilité contre le français et contre la population d'expression française?

Je suis content de savoir que sa manoeuvre, quoiqu'habile, n'a pas tout à fait réussi, puisque vous ne me reprochez, en fin de compte, qu'une imprudence dans ma manière de m'exprimer. Il est donc dommage que les rédacteurs de **LA LIBERTÉ** se soient laissés duper par son stratagème. Il s'agit dans le titre en tête de votre lettre de "l'éducation française universitaire", c'est-à-dire, de l'éducation générale des francophones en français. On saura maintenant, je l'espère, que ni M. de Leyssac dans son article, ni moi dans ma réponse n'avons parlé que de l'enseignement du français, langue seconde, dans les universités anglophones, ce qui n'est point la même chose.

Me permettriez-vous, M. Bouché, une dernière réplique aux accusations de M. de Leyssac? Il se scandalise dans sa réplique, du prétendu fait que "dans chacune des deux universités de Winnipeg, on ne compte pas plus d'un seul professeur de français titulaire dont la langue maternelle soit le français". La vérité en est qu'à l'Université de Winnipeg il n'y a aucun professeur de français titulaire. Dans mon département il n'y a, à l'heure actuelle, que des professeurs agrégés ou adjoints. Plus de la moitié de ceux qui enseignent le français ici ont cette langue comme langue maternelle. En est-il de même dans les universités francophones en ce qui concerne l'enseignement de l'anglais? Je parie que M. de Leyssac ne s'est jamais posé la question.

En dernier lieu, il m'accuse d'avoir mal cité Descartes, ce qui, selon lui, rend nécessaire "certaines réformes". La vérité est que je ne citais point Descartes; je ne faisais que traduire un dicton de ma vieille grand'mère anglaise, qui s'étonnerait, elle, qu'un érudit canadien ait pu lui attribuer, même par petit-fils interposé, une connaissance quelconque de l'oeuvre d'un philosophe français mort depuis plus de trois siècles.

Brian Bendor-Samuel
Winnipeg
le 17 novembre 1980.

"Je vais raconter aux jeunes ce que c'était la guerre"

Monsieur le rédacteur,

Je viens de prendre connaissance de la lettre de Joanne Therrien dans **LA LIBERTÉ** du 20 courant, concernant un article du "Globe and Mail" que je n'ai pas encore lu. Je lui fais donc confiance car j'ai été particulièrement horrifiée. Une façon moderne de commémorer le jour sacré du Souvenir en jouant à la guerre! Quel esprit égaré a pu inventé un tel jeu? Où est l'humour dans tout ceci? Ce comité inventeur ne sait pas ce que c'est la guerre.

J'étais enfant pendant la deuxième guerre mondiale, en France occupée. J'ai connu les bombes, les maisons qui s'écroulent, les gens qui crient de douleur, un bras ou une jambe arraché. J'ai vu l'avion que la DCA abat en flammes, et le pilote le visage ruisselant de sang essayant encore d'échapper aux soldats. Je n'ai pas encore oublié les courses affolées dans l'escalier de la cave au cours des alertes aériennes. J'ai eu faim, je n'ai pas été à l'école à l'âge que j'aurai dû. Je n'ai pas oublié les prières des adultes de ma maison, "pourvu que les bombes ne tombent pas sur nous". J'ai eu peur, oui peur pendant des années après la fin de la guerre.

Et des cerveaux ont pu concevoir que des enfants, les miens, pourraient apprendre à voir le côté humoristique de la guerre en jouant ce jeu ignoble qui fait crier: "Shoot! Bang! Fire!"? Ce comité ne sait donc pas ce que représente le mot "Fire"? Je vais vous dire, c'est le premier mot d'anglais que j'ai appris. Les Américains arrivaient dans la banlieue parisienne, c'était la Libération, pour nous. Il y avait des troupes dans la rue, en position derrière des graves et des pans de murs écroulés. Des fenêtres de la maison, nous regardions l'avance des troupes, pour nous ce serait bientôt la paix. Et un capitaine américain a levé le bras, il a crié "Fire"!, les fusils ont pété. En face des hommes se sont écroulés, morts. Bien sûr c'était l'ennemi mais c'était aussi des hommes et les adultes dans ma maison ont dit "les malheureux".

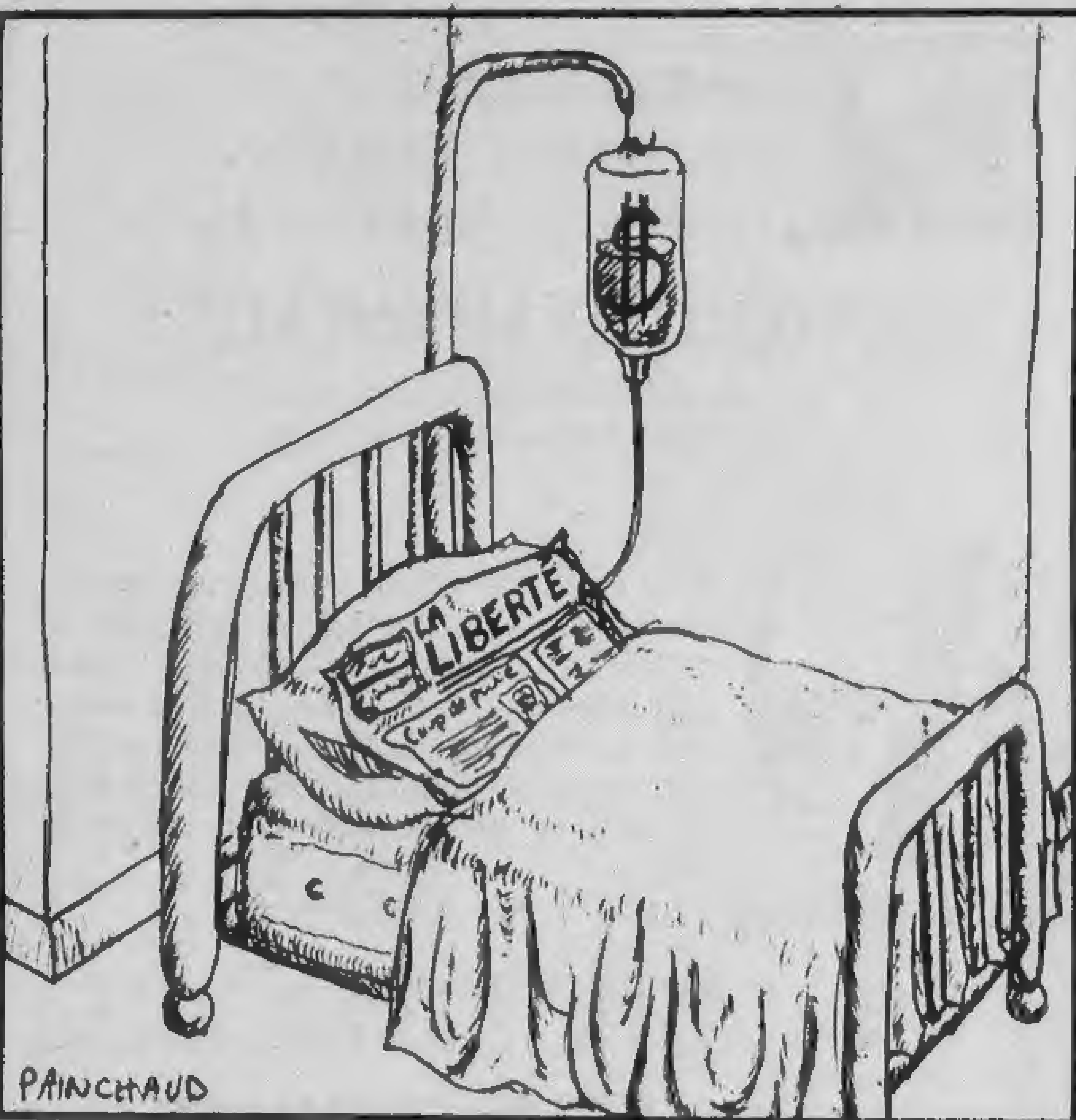
Les enfants ont toujours joué à la guerre, tout seuls. Elle est partout cette maudite guerre, sur tous les écrans de télévision, partout dans le monde. Depuis que l'homme est homme, les garçons ont joué à la guerre, autrefois c'était avec des soldats de plomb, maintenant c'est avec des M6 ou des bazookas, alors pourquoi leur fabriquer un jeu? Ce n'est pas de l'indifférence qu'ils éprouveront envers la guerre et la violence, il ne la comprendront pas mieux. Mais ils y prendront goût, c'est bien, c'est permis puisque c'est un jeu officiel et qu'il est enseigné dans les écoles.

Il appartient à ceux de l'ancienne génération, ceux qui ont connu la guerre pour de bon - pas des comités de pacotille pressé d'encaisser leur subventions - d'expliquer la guerre aux générations nouvelles. Leur expliquer patiemment tout ce qu'elle comporte de souffrances et de bravoure, d'amour caché et de détresse. Ceux qui ont connu la guerre de près, en combattant, ou de loin, parce qu'un des leurs était parti là-bas en Europe, comprennent que la blessure n'est pas encore guérie. Ceux-là savent qu'il faut parler de la guerre avec respect et dignité par égard pour la mémoire de ceux qui sont morts et de ceux qui sont restés infirmes.

Le Journal de Anne Frank a fait plus pour éveiller la conscience des jeunes que ne pourra le faire un jeu qui se veut humoristique sur un sujet qui ne le sera jamais. Je vais secouer mes années de silence et raconter aux jeunes ce que c'était la guerre. Pas les batailles, d'autres l'ont fait, mais la vie de tous les jours.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Geneviève Montcombroux
Saint-Boniface
le 20 novembre 1980



La S.F.M. veut des mécanismes d'application

Le débat sur la réforme constitutionnelle occupe bien du monde ces temps-ci. La Société Franco-Manitobaine, qui s'est présentée il y a deux semaines devant le comité provincial sur la constitution, s'est rendue à Ottawa la semaine dernière. Son mémoire, signé par la présidente, Mme Gilberte Proteau, et le procureur de l'association, Me Joseph Magnet, mérite que l'on s'y attarde...

Les revendications de la S.F.M. devant le comité spécial du Sénat et de la Chambre des communes ne pèchent pas par idéalisme. Le mémoire met en valeur la puissance optimale de protection que peut offrir une charte des droits et des libertés, des façon à éviter que ne se reproduisent, au Manitoba, les iniquités de 1890.

Mais attention, la SFM, qui décrit, d'un bout à l'autre de son discours, la conduite historique des politiciens du pays, se voit contrainte à quémander aux politiciens du comité mixte, par surcroît à des membres d'un gouvernement très avare de ses pouvoirs, la reconnaissance de droits déjà acquis en principe. Par conséquent, la S.F.M. n'a aucune garantie d'être écoutée.

En partant, la S.F.M. affirme son appui au principe de l'enchâssement dans la constitution des droits et des libertés. C'est en bonne connaissance de cause qu'elle soutient que "la protection des droits des minorités est moins bien assurée par les législatures" que par les tribunaux.

La méfiance de la société envers les législateurs est telle qu'elle recommande d'emblée la suppression de l'article 1 de la résolution.

Article 1.

*La Charte canadienne des droits et libertés garantit les droits et libertés énoncés ci-après, sous les seules réserves **normalement** acceptées dans une société libre et démocratique de régime parlementaire.*

Les auteurs du mémoire considèrent que les réserves sur la portée de la Charte par une espèce de reconnaissance de la suprématie parlementaire, donc par l'opinion de la majorité, rendent l'énoncé des droits et des libertés, à toute fin pratique, inutiles. L'utilisation du vocable "normalement" est propre à faire frémir toutes les minorités.

Mais les tribunaux vont-ils réussir à protéger les Franco-Manitobains? C'est visiblement ce qui inquiète la S.F.M. et qu'elle entend corriger par ses réflexions.



Mme Gilberte Proteau, présidente de la Société franco-manitobaine.

Le mémoire souligne, en parlant de la **"Official language Act"** du Manitoba de 1890, que "à quatre reprises, en 1892, en 1909, en 1976, et en 1979, les tribunaux ont prononcé l'invalidité de cette loi. (...) Les jugements de 1892 et de 1909 ont été ignorés; ils ne figurent même pas aux rapports judiciaires. Quant à celui de 1976, le procureur-général du Manitoba a déclaré: La Couronne n'accepte pas la décision du tribunal..."

Une référence explicite au Manitoba

La S.F.M. ajoute : "Aujourd'hui, au mépris de la décision de la Cour suprême du Canada, la législature du Manitoba persiste à refuser aux Franco-Manitobains la protection de l'article 23 de **"l'Acte du Manitoba** de 1871".

La Société exige que la nouvelle constitution mette un terme à ces abus de pouvoir. Elle rappelle d'abord, en citant le jugement Freedman dans l'Affaire Forest en 1979, que ni le Manitoba, ni le Canada n'ont le pouvoir d'abroger l'article 23 de la **Loi sur le Manitoba**, qui fait partie de la constitution du Canada.

Par conséquent, "La Société estime que la position constitutionnelle de la langue française serait renforcée si les articles 17, 18 et 19 (du projet de résolution) contenaient une référence explicite au Manitoba en ce qui regarde les droits linguistiques devant les tribunaux et la législature". Question de trancher une fois pour toutes l'équivoque de 1871.

Les articles 17, 18 et 19 constituent une reprise de l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique. Les voici, avec les changements proposés par la S.F.M. entre parenthèses.

Article 17

*Chacun a le droit d'employer la langue officielle de son choix dans les débats et travaux du Parlement **(et de la législature du Manitoba).***

Article 18.

*Les lois, les archives, les compte-rendus et les procès-verbaux du parlement **(et de la législature du Manitoba)** sont imprimés et publiés en français et en anglais, les deux versions des lois ayant également force de loi et celles des autres documents ayant même valeur.*

Thé Saisonnier

Afin de subvenir aux besoins des services offerts aux clients de la **Filiale Rivière Rouge de l'Association canadienne pour les déficients mentaux**, la direction de l'Atelier Rivière Rouge invite toute la population à se rendre aux locaux de l'atelier à Saint-Malo, à l'occasion d'un **Thé saisonnier le dimanche 30 novembre de 11h30 à 16h00.**

Il y aura aussi en vente de jolis meubles et pièces d'arts et métiers.

La S.A.N.B. rejette le projet de résolution Trudeau

La Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, par la voix de 150 délégués réunis en assemblée extraordinaire du 14 au 16 novembre, s'oppose à l'enchâssement des droits linguistiques proposé par M. Pierre Trudeau. Elle appuie le gouvernement québécois dans sa lutte contre le rapatriement unilatéral de la constitution.

La S.A.N.B. soutient que la garantie d'éducation en langue française "là où le nombre le justifie" est un attrape-nigaud.

Il est évident, selon les Acadiens, que le bilinguisme institutionnel des dix dernières années n'a presque rien donné et que la charte des droits fondamentaux ne constitue qu'une déclaration de principe sans mécanisme d'implantation que le gouvernement fédéral veut faire adopter à toute vapeur au lendemain du référendum.

La S.A.N.B. exigera la reconnaissance du droit des Acadiens du Nouveau-Brunswick à l'autodétermination politique.

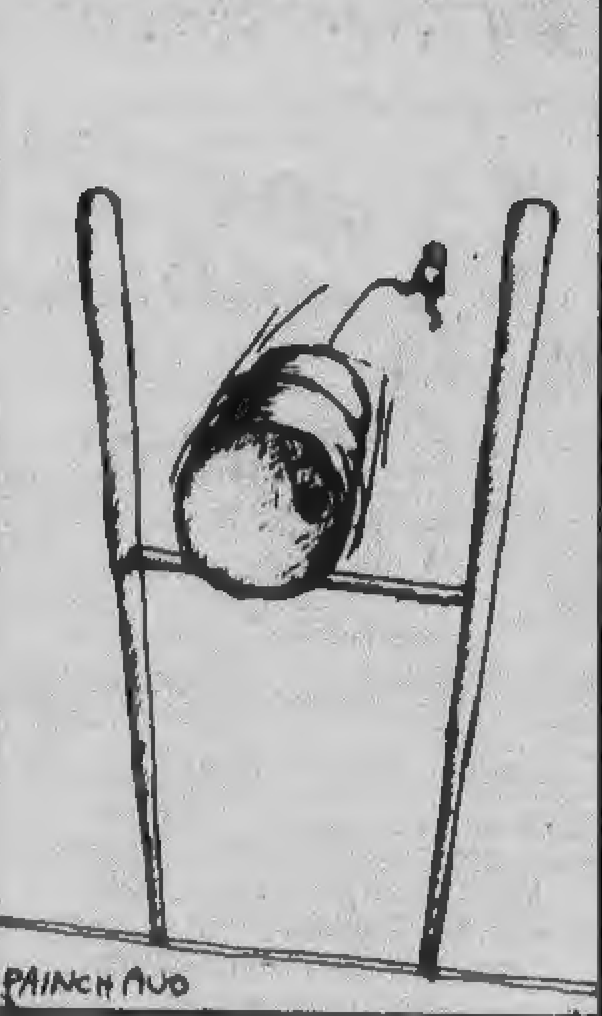
Assemblée générale de France-Canada

Après le retour aux sources qui a permis à quelques jeunes Franco-Manitobains de retracer l'origine de leurs familles, l'association France-Canada organise un programme d'échange culturel entre jeunes Français et jeunes Franco-Manitobains âgés de 16 à 20 ans.

Dans le cadre de ce programme, un jeune Franco-Manitobain pourra séjourner pendant trois semaines dans une famille d'accueil choisie par un comité France-Canada en France, et avant un enfant partageant les mêmes intérêts que lui. Au retour il ramènera avec lui le jeune Français qui sera reçu par la famille d'accueil franco-manitobaine. Les seules dépenses encourues par les familles seront le billet d'avion et les dépenses personnelles.

Si vous voulez plus de détails, rendez-vous à l'assemblée générale de Franco-Canada qui se tiendra: le dimanche 30 novembre 1980 de 14h à 17h, à la salle des 100 Nons, au Centre culturel franco-manitobain, ou appelez Anne-Marie Sherwood, au No 237-1836.

Edmonton a gagné la Coupe Grey



de la Charte des droits

Article 19.

*Chacun a le droit d'employer la langue officielle de son choix dans toutes les affaires dont sont saisis les tribunaux (**judiciaires et les tribunaux administratifs qui rendent la justice en appliquant des principes juridiques,**) établis par le Parlement (**ou par la législature du Manitoba**) et dans tous les actes de procédure qui en découlent.*

Jouer avec les mots

La vigilance des auteurs du mémoire est à l'origine de ce premier ajout à l'article 19. Doutant de la magnanimité de la législature provinciale, la S.F.M. n'écarte pas la possibilité que la majorité décide un jour de jouer avec les mots.

En effet, l'assemblée législative du Manitoba pourrait, un bon jour, choisir de remplacer les "Cours" par des "organismes ayant pouvoir de rendre la justice", afin de réduire l'usage du français dans les procédures judiciaires. Et le tour serait joué.

Les Franco-Manitobains ont également perdu en 1890 le contrôle de leur système scolaire. Parmi les droits collectifs, c'est bien celui auquel les francophones tiennent le plus; à preuve, l'essor de l'éducation française au Manitoba depuis une quinzaine d'années. Mais la situation est loin d'être idéale.

"La Société croit que l'administration des écoles qui dispensent l'enseignement dans la langue de la minorité, doit relever de la collectivité linguistique minoritaire". Or, ce droit n'est pas reconnu dans le présent article de la résolution.

De plus, le mémoire recommande l'enchâssement du "droit de faire inscrire ses enfants dans un programme d'immersion".

Enfin, "la Société est d'avis que la protection de l'article 23 (2) doit s'appliquer à toute personne s'établissant au Manitoba" et non seulement aux résidants de la province. La proposition de la S.F.M. vise l'inclusion des immigrants, de crainte que le gouvernement manitobain ne fasse pression pour que ces derniers s'intègrent au système scolaire anglophone.

Vers la fin du mémoire, Mme Proteau et Me Magnet se sont élevés contre la procédure d'amendement énoncée dans l'article 34 de la résolution.

Article 34.

Avant l'entrée en vigueur de la partie V, les dispositions de la Constitution du Canada applicables à certaines provinces seulement peuvent être modifiées par proclamation du gouverneur-général sous le grand sceau du Canada, autorisé par des résolutions du Sénat et de la Chambre des communes et par l'assemblée législative ou le gouvernement de chaque province à laquelle la modification s'applique.

Le mémoire rappelle que le seul changement constitutionnel à **l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique** en 1930, avait pour but d'augmenter les pouvoirs de certaines provinces en matière de ressources naturelles, Les experts constitutionnels au pays ont maintes fois réitéré qu'il est parfaitement légitime d'élargir ou d'augmenter les droits enchâssés, mais qu'il demeure inconstitutionnel d'en réduire la portée ou encore de les abroger.

Le bon vouloir des majorités anglophones

C'est bien cette dernière possibilité que laisse en perspective le libellé de l'article 34, qui, tel quel, permettrait au gouvernement du Manitoba de réduire ou d'abroger les droits linguistiques, à condition d'obtenir l'assentiment d'Ottawa.

" La Société est d'avis qu'il n'est pas équitable de faire dépendre les garanties constitutionnelles des droits de la minorité francophone du bon vouloir de deux majorités anglophones". Elle propose d'ajouter les mots: "approuvées par les trois quarts des membres" en parlant du Sénat, de la Chambre des communes, et de l'assemblée législative de chaque province concernée.

Un recours complet

En conclusion, les représentants des Franco-Manitobains font remarquer que "l'efficacité du projet de charte est sérieusement compromise par l'absence de dispositions prévoyant son application". Selon la Société, l'histoire démontre que "les tribunaux répugnent à inventer des recours constitutionnels à moins que des dispositions spécifiques ne les y autorisent".

Elle propose au comité mixte l'ajout suivant:

Article 25 a)

Toute personne ou toute collectivité dont les droits, pouvoirs, privilèges ou immunités constitutionnels sont violés ou menacés par l'autorité publique a un recours complet et efficace par la voie d'une injonction d'une Cour supérieure. Le tribunal pourra également prononcer une condamnation en dommages et intérêts lorsque cette mesure est appropriée.

Voilà de quoi faire réfléchir les législatures les plus rebelles à protéger les minorités.

Jean-Pierre DUBÉ

L'A.C.F.O. réclame de meilleures protections

Le projet de résolution Trudeau prévoit le bilinguisme officiel dans les seules provinces du Québec et du Manitoba ainsi qu'au niveau fédéral. L'Association canadienne-française de l'Ontario revendique l'enchâssement dans la nouvelle constitution "des droits équivalents à ceux dont jouit actuellement dans les faits la minorité anglophone du Québec".

Donc, l'A.C.F.O. réclame également que la portée de l'article 133 de **l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique** soit étendue à l'Ontario et au Nouveau-Brunswick.



Dans le décor de la pièce, Jean-Guy Roy (à gauche), discute de Oscar avec le metteur en scène Roland Mahé.

Voilà Oscar au Cercle

C'est avec une comédie que la publicité n'hésite pas à qualifier "d'hilarante" que le Cercle Molière va débuter sa saison 1980/81. Oscar, de Claude Magnier, spécialement adapté par Jean-Guy Roy, sera à l'affiche du 28 novembre au 6 décembre.

Jean-Guy Roy n'a pas besoin d'être présenté aux amateurs du Cercle Molière, puisqu'il a déjà signé pour le C.M. une douzaine de mises en scène et interprété une vingtaine de rôles.

Jean-Guy Roy, qui est aussi le principal acteur de la pièce, a essentiellent effectué une adaptation au niveau de la langue. Aussi, Oscar ne se déroule pas à Paris, mais bien à Southdale.

Pour bien montrer que "ça se passe chez les Franco-Manitobains", Jean-Guy Roy n'a pas manque d'évoquer, au passage, l'affaire Forest, le Collège, Radio-Canada ou **LA LIBERTÉ**, ces institutions qui constituent une cible de choix...

Du côté des interprètes, si l'on exclut ces piliers du Cercle Molière que sont Jean-Guy Roy et Lucille Wiltshire, on note avec plaisir que le metteur en scène Roland Mahé a fait appel à de nombreux nouveaux visage au C.M.: Denise Lécuyer, Stéphane Cherpit, Thérèse Pilote, Vincent Dureault et Pierre Trudel.

C'est par ailleurs avec plaisir qu'on reverra Pierrette Cormier-Lloyd et Laurette Rouillard, qui avaient joué dans "Anne Frank" la saison dernière.

L'Assurance-Vie Desjardins veut améliorer ses services dans l'Ouest

Le président de l'Assurance-Vie Desjardins, M. Oscar Mercure, était l'orateur invité à l'occasion de la rencontre des principaux cadres des caisses populaires qui s'est déroulée la semaine dernière. Et il ne s'agissait pas uniquement d'une visite de politesse.

En effet, M. Mercure, qui est à la tête de l'une des plus importantes sociétés d'assurance-vie en Amérique du nord, a fait le voyage au Manitoba dans un but intéressé: "Je suis venu pour écouter vos conseils, vos suggestions et vos commentaires. Je suis ici pour connaître vos attentes et vos préoccupations". Les discussions avec les cadres des caisses populaires se sont donc effectuées essentiellement à un niveau technique.

L'intérêt que l'Assurance-Vie Desjardins, qui détient 15 pour cent des assurances en vigueur au Québec (soit environ $12 milliards), démontre à l'endroit des francophones hors Québec mérite d'être souligné:

"Malgré la distance qui nous sépare de l'Ouest, a noté M. Mercure, nous avonc toujours fait de notre mieux pour être le plus près de vous. Pour les associations canadiennes-françaises nous avons conçu il y a longtemps, le régime de sécurité familiale. Ces régimes, déficitaires dans certains cas (comme au Manitoba), ont été maintenus par esprit nationaliste (...) L'Assurance-Vie Desjardins était consciente qu'il existait un vide, et elle l'a rempli".



M. Oscar Mercure, président de l'Assurance-Vie Desjardins (à gauche), accompagné du représentant de la compagnie pour l'Ouest, M. Gabriel Dufault.

Quand on jette un coup d'oeil sur les affaires de l'Assurance-Vie Desjardins au Manitoba, on comprend parfaitement que Oscar Mercure soit venu en "mission de marketing". En 1979, les primes perçues par la compagnie se sont élevées à quelque $554,000. Toujours en 1979, 127 prestataires se sont partagés $192,000. Le montant d'assurances en vigueur (assurances sur les prêts et les épargnes de 22 caisses populaires: assurances collectives pour les employés de quatre caisses) tourne autour de $124 (petits) millions.

Une situation qui pourrait évoluer, puisque le mois de mai, l'Assurance-Vie Desjardins a donné une preuve concrète de ses intentions de mieux servir les francophones hors du Québec, et plus particulièrement ceux de l'Ouest, en embauchant M. Gabriel Dufault comme représentant de la compagnie dans l'Ouest. Avant cette date, il existait un système de représentants qui, depuis 20 ans, circulaient dans les quatre provinces de l'Ouest.

Participations et ristournes

Au Québec toutefois, l'Assurance-Vie Desjardins a connu, en trente années d'existence, une progression fulgurante. Première au Québec, la compagnie est la 10e au Canada et figure parmi les cinquante premières sur plus de 800 compagnies qui font des affaires sur le continent nord-américain. Juridiquement, l'Assurance-Vie Desjardins fonctionne sur le modèle coopératif. Ce qui signifie que la compagnie est une mutuelle, c'est-à-dire que la plus grande partie des bénéfices réalisés tous les ans retourne aux assurés sous forme de participations et de ristournes.

Depuis sa fondation, près de $125 millions ont été remis ainsi aux membres, dont la majorité aux caisses populaires. Au Manitoba, l'année dernière, le montant des ristournes aux caisses populaires s'est élevé à environ $220.000.00.

Au Québec, la force économique du système coopératif est loin d'être négligeable. La Confédération des caisses populaires et d'économie (les caisses de groupes) regroupe 1325 caisses réparties dans 11 fédérations.

Pour un homme comme Oscar Mercure, le premier objectif est d'essayer de maintenir le contrôle de l'organisation entre les mains des Canadiens français. "Ça fait partie de l'éducation économique d'un peuple" dit-il. Une chose importante dans l'esprit de celui qui considère qu'un peuple est plus en mesure de s'identifier par sa force économique que politique.

Bernard BOCQUEL

AU CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN — 340, BOULEVARD PROVENCHER
FESTIVAL DU JOUET — LES 6 & 7 DÉCEMBRE DE 12h À 17h

La représentativité de la S.F.M. est réglée pour M. Francis Fox

"La question de la représentativité de la Société franco-manitobaine a été résolue à la satisfaction de tous" a déclaré la semaine dernière le Secrétaire d'État, M. Francis Fox, dont le ministère subventionne les activités du "bras politique" des Franco-Manitobains.

On se souvient que la prise de position de la S.F.M. en avril au sujet du référendum québécois avait soulevé l'ire des autorités fédérales. Il semble donc à l'heure actuelle que le contentieux soit apuré puisque M. Fox est allé jusqu'à qualifier ses relations avec la S.F.M. "d'excellentes".

Interrogé par **LA LIBERTÉ** sur ces déclarations du Secrétaire d'État, le président du Comité pro-canadien, M. Maurice Prince, a expliqué que son comité donnerait son point de vue au gouvernement canadien. Le Comité pro-canadien a été fondé après le "oui/peut-être" de la S.F.M., que M. Prince décrit comme "une Société qui veut faire de nous des Français au Canada".

Toujours selon l'administrateur du musée de Saint-Boniface, son Comité pro-canadien compte sur l'appui de "au-delà de 5,000 personnes d'expression française". Pour M. Prince, la question de la représentativité de la Société franco-manitobaine n'est pas règlée: "L'affaire est loin d'être close. Quand bien même que nous ne recevons pas d'octrois. Nous voulons un organisme réellement représentatif des aspirations des Canadiens. La S.F.M. ne peut pas nous nier le droit d'exister en tant que Canadiens. Et là-dessus, on ne démordra pas. Notre patriotisme ne se mesure pas en "cennes". Il ne crève pas lorsqu'on ne reçoit plus de subventions".

L'histoire est l'argument convaincant

De son côté, M. Fox a continué de défendre l'enchâssement d'une charte des droits dans la constitution, comme le prévoit le projet de M. Trudeau. Pour lui, l'avenir des francophones hors Québec réside dans un fédéralisme renouvelé, dont la résolution Trudeau constitue un jalon important. Toutefois, M. Fox a concédé que "personne ne dit que la résolution soit parfaite". Quant au fait que le Premier ministre du Manitoba s'oppose à l'enchâssement d'une charte des droits, le Secrétaire d'État a indiqué que "l'histoire est l'argument le plus convaincant pour contrer M. Lyon".

Par ailleurs, M. Fox a répété pourquoi il rejetait la conception des deux peuples fondateurs. "Au Canada nous avons deux communautés linguistiques principales dans lesquelles tous les Canadiens peuvent se retrouver; alors que tous les Canadiens ne peuvent pas se retrouver dans le concept des deux peuples fondateurs".

Plusieurs groupes de pression, dont la Fédération des francophones hors Québec et la S.F.M., souhaitent néanmoins que la notion des deux peuples fondateurs soit insérée dans la nouvelle constitution. Toutefois pour M. Fox, "l'important n'est pas la bataille de sémantique, mais d'avoir les droits fondamentaux inscrits dans la constitution".



M. Francis Fox, Secrétaire d'État

Bernard BOCQUEL

Les petites nouvelles

Somerset prépare son centenaire

Le Comité culturel de Somerset s'est réuni le 18 novembre afin de planifier ses activités pour les prochains mois. Cette organisation, pionnière des comités culturels au Manitoba, aimerait célébrer dignement le centenaire de Somerset en 1981 et invite tous les intéressés à communiquer leurs suggestions aux membres de l'exécutif. Celui-ci se compose comme suit: présidente; Anita Poiron; président sortant; Raymond Labossière; secrétaire; Odile Ostrowski; trésorière; Cécile Raine; conseillers; Léo Delaquis, Jeanne Mabon, Huguette Boulet, Soeur Georgette Pantel, Diane Poiron, Lorraine Girouard et Marie Letain.

Groupes culturels subventionnés

Cinq groupes culturels francophones de la province viennent de bénéficier, avec six autres organismes "multiculturels", selon les termes en vigueur dans les communiqués de presse du gouvernement provincial, de subventions. Il s'agit du Centre culturel coopératif de Sainte-Anne-des-Chênes ($5,000); de l'Alliance chorale Manitoba, ex-Mélo-Mani ($2,769); de l'Alliance française du Manitoba ($3,413); du comité culturel de Saint-Claude/Haywood ($835) et du comité culturel d'Ile-des-Chênes ($700).

Assemblées annuelles F.P.C.P. et C.J.P.

C'est maintenant officiel: la Fédération provinciale de comités de parents et le Conseil jeunesse provincial tiendront leur assemblée annuelle le 25 avril 1981 à l'école du Précieux-Sang. On se souvient qu'au mois d'avril ces deux associations, conjointement avec la Fédération de l'âge d'or du Manitoba, avaient tenu leur assemblée annuelle à Sainte-Anne-des-Chênes.

L'Annuaire francophone connaît une 2e édition

Les lecteurs de LA LIBERTÉ, pour la deuxième année consécutive ont pu découvrir, inséré dans leur journal, le deuxième Annuaire des organismes et commerçants francophones du Manitoba, produit par la maison Avant-Garde.

Comme l'on expliqué les promoteurs de cet annuaire, MM. Jolly Turenne et René Fontaine, "l'annuaire est beaucoup plus complet cette année", Ainsi, la liste des services communautaires et des personnes responsables a été révisée. De plus, l'Annuaire des organismes et des commerçants francophones de 1981 est plus volumineux que le précédent: 80 pages contre 64 pour l'Annuaire 1980. Quant au tirage, il reste constant: 13,000 exemplaires.

L'Annuaire a été publié sous le thème "Mêlez-vous de nos affaires". En demandant ainsi à tous les commerçants francophones de se rallier sous ce thème original, les instigateurs de l'Annuaire espèrent "que cette expression servira d'invitation à tous les Franco-Manitobains à faire affaire chez les commercants qui offrent un service en français"

La maison Avant-Garde a remis d'ailleurs un auto-collant aux commerçants qui figurent dans l'Annuaire sur lequel on peut lire "Mêlez-vous de nos affaires". Il suffira pour les hommes d'affaires de placer judicieusement cet auto-collant, qui indiquera clairement que l'on peut se faire servir en français.

"Nous espérons, commentent MM. Turenne et Fontaine, que les gens utiliseront les services des commerçants qui figurent à l'intérieur de l'annuaire. Nous espérons également qu'il servira de lien entre les communautés francophones de la province et qu'il deviendra un reflet de la force économique des Franco-Manitobains". Le moins que l'on puisse faire, c'est de se joindre à cette espérance...



INTERROGATION

Pour une pastorale des jeunes

Les jeunes d'aujourd'hui sont-ils des brebis sans pasteur? Où sont-ils les pasteurs des jeunes? Ont-ils démissionné devant cette tâche difficile? Ou encore, ont-ils conclu que les jeunes n'ont pas besoin de pasteurs? Voilà les questions que je me pose lorsque je réfléchis sur la pastorale des jeunes.

Je suis prêtre depuis plus de quinze ans et tout ce temps je l'ai passé avec les jeunes en m'efforçant d'être leur pasteur. C'est en réfléchissant sur cette expérience que j'aimerais vous livrer ce bref message aujourd'hui

Au risque de devenir simpliste, je dirais qu'il faut trois éléments essentiels pour former une pastorale efficace auprès des jeunes: (1) le support mutuel des pasteurs de jeunes; (2) une approche basée sur le radicalisme de l'Évangile; (3) atteindre les jeunes dans le concret de leur vie quotidienne.

1- Le support mutuel des pasteurs des jeunes.

Pour travailler avec les jeunes, il faut se sentir épaulé par ceux qui, comme soi, essaient d'amener les jeunes à connaître Jésus-Christ. Présentement, je constate des efforts un peu partout de pasteurs qui veulent amener les jeunes à Jésus-Christ. Je pense, par exemple, aux sessions "Search", à la retraite des vocations, aux messes de jeunes, etc...Tout cela est très bien et j'en félicite les organisateurs.

Mais ce qui manque dans tout ça, c'est un esprit global qui rassemblerait tous ces pasteurs pour répondre d'une façon coordonnée aux besoins des jeunes. Ensemble, on peut former une équipe où le charisme de chacun est mis en valeur et où chacun se sent plus fort parce qu'il trouve du support parmi les siens.

II- Une approche basée sur le radicalisme de l'Évangile

Je crois sincèrement que pour réussir dans une pastorale de jeunes, il faut laisser les "99" brebis qui viennent à la messe et aller vers l'autre brebis qui a vraiment besoin d'un pasteur. Je dirais même qu'il faut aller vers la brebis perdue non pas avec l'intention de la ramener à l'Église mais avec la seule préoccupation de lui apporter le réconfort et l'amour. Les jeunes d'aujourd'hui ont moins besoin de prédicateurs, que de vrais témoins qui vivent l'Évangile.

Ils ont besoin de rancontrer des gens qui incarnent des valeurs telles que la gratuité, le don de soi et le respect de l'autre. Le jeune doit être placé devant le radicalisme et même l'illogisme de la doctrine du Christ. Le Christ n'a-t-il pas lui-même vécu les paroles suivantes: "Qui perd sa vie la gagne"; "Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime". Si on veut réussir à amener les jeunes à Jésus-Christ, il faut se diriger vers cette pastorale de la brebis perdue".

Il faut faire un effort dans notre monde moderne pour rendre le Christ présent partout, non seulement le dimanche à la messe. Et c'est ainsi que notre messe du dimanche sera plus semblable à celle que le Christ a vécu le Jeudi-Saint à la dernière cène et le Vendredi-Saint au Calvaire; une messe qui a débouché sur la résurrection et sur l'espérance.

III - Atteindre les jeunes dans le concret de leur vie quotidienne

Tout d'abord, que faisons-nous pour avoir une pastorale plus efficace et plus planifiée dans nos écoles secondaires? On se contente souvent de quelques cours de catéchèse ou de religion ou de valeurs humaines. Je crois que nos écoles secondaires devraient avoir un département de pastorale qui influencerait notre système d'éducation autant que le département d'éducation physique ou le département de français. Qu'est-ce qui nous en empêche? Vous l'avez deviné, c'est l'argent. Le ministère de l'éducation ne donne pas d'octroi pour un tel département. Il doit y avoir d'autres façons de financer un tel projet, si on y croit.

Il faut savoir rejoindre nos jeunes en dehors du contexte scolaire. Là encore, ils ont besoin de pasteurs. Il faut se servir de notre créativité pour répondre à ces besoins. Je pense par exemple, aux centres d'accueil où les jeunes rencontrent des amis et des adultes responsables qui les aident et les aiment.

On pourrait placer dans cette même catégorie les rencontres de réflexion pour jeunes, les services téléphoniques d'urgence, etc... Voilà autant de façon pour le jeune de rencontrer le Christ, parce que le Christ était un rassembleur et amenait la guérison, la joie et l'espérance à ceux qu'il rencontrait.

Il ne faudrait pas non plus dans notre pastorale des jeunes oublier les jeunes travailleurs. Eux aussi ont besoin de l'amour du Christ dans leur vie. C'est à nous, en tant que pasteur de répondre à ces besoins.

En vous transmettant ces quelques pensées incomplètes, je veux surtout vous dire que j'aime beaucoup les jeunes et que j'aimerais surtout qu'ils connaissent davantage Jésus-Christ.

Ronald Léger, c.s.v.

Un concours de contes de Noël à C.K.S.B.

L'émission Premier Quart organise un concours de Contes de Noël qui s'adresse à tous les étudiants de la deuxième à la sixième année.

Cinq catégories sont prévues:

- 2è année
- 3è année
- 4è année
- 5è année
- 6è année

Le meilleur Conte de Noël de chaque catégorie sera choisi par un jury de Radio-Canada et recevra un prix. Des prix seront attribués par tirage au sort pour les autres participants. Date limite d'envoi: le 15 décembre.

Les Contes de Noël seront lus en ondes, entre le 15 et le 24 décembre, au cours de l'émission Premier Quart, à l'antenne de CKSB entre 6h00 et 9h00 tous les matins de la semaine. Envoyez vos oeuvres, d'un maximum de 2 pages à Premier Quart, CKSB, 607 rue Langevin, Saint-Boniface.

À Saint-Malo et Saint-Léon on a parlé du Guatémala

L'abbé Louis Laurencelle, curé de Saint-Léon et apôtre dévoué du mouvement Développement et Paix, a voulu sensibiliser les gens de la Montagne à la situation guatémaltèque en invitant le Père Luis Gurriaran, prêtre espagnol qui a oeuvré pendant vingt ans en ce pays, spécialement dans la ville de Quiché.

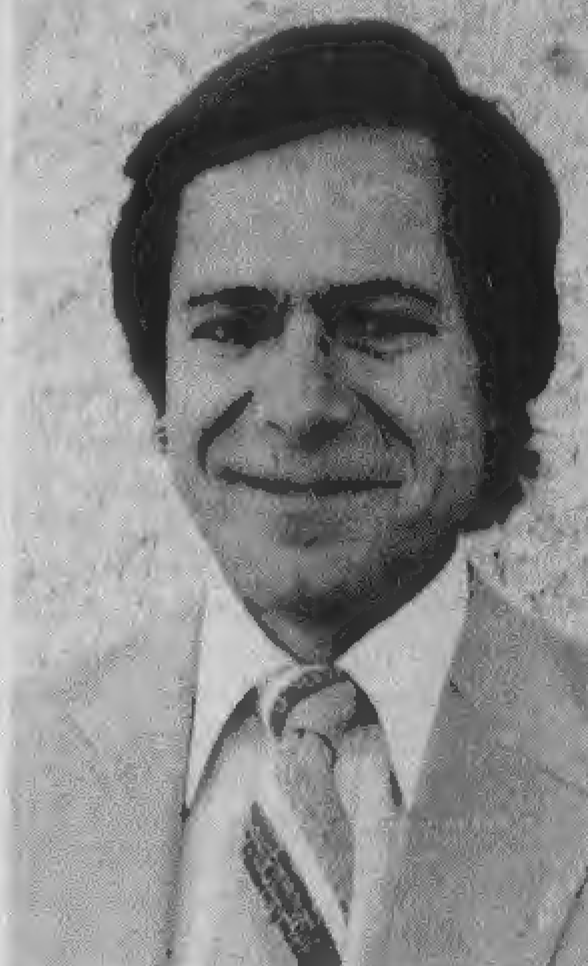
M. Raoul Ferraton, animateur pour Développement et Paix dans cinq diocèses, et qui a bien voulu escorter le Père Luis jusqu'ici, nous présenta d'abord des diapositives sur le Guatémala. Le Père Gurriaran nous raconta avec courage comment ce beau pays fut balayé par une vague de sang et de misère. Malgré tous les malheurs que subissent ces pauvres Indiens ils ne se laissent pas intimider pour si peu. Ils continuent à combattre malgré tout pour leur libération, mais on s'acharne à les poursuivre, à les menacer, à les torturer, à les tuer.

On tue même les femmes et les enfants. Cinq prêtres furent assassinés cette année et c'est pourquoi l'évêque, Mgr Gérardy, s'est vu obligé de fermer la mission. Donc le Père Luis s'est retrouvé au Nicaragua. Il se dit heureux d'être là parce qu'il a plus de liberté, mais il ne peut s'empêcher de penser avec angoisse à ceux qu'il a laissés derrière et qu'il rêve d'aller retrouver dès que son peuple lui fera signe.

Le Père Luis nous apporte une bonne nouvelle en nous disant que la campagne de lettres aux grand-mères à laquelle nous avons répondu si généreusement fut un succès, puisque l'enlèvement des enfants a cessé depuis et que deux de ces grand-mères ont risqué leur vie pour venir remercier les Canadiens de leur appui. Hâtons la libération de ces pauvres malheureux en signant dès maintenant les cartes qui nous furent distribuées et envoyons-les le plus tôt possible à destination. Ainsi nous ferons des heureux...C'est le moindre que l'on puisse faire.

Irène TOUPIN

De son côté, Mme Aurore Goulet, présidente de la section Saint-Malo de la Ligue des femmes catholiques, rapporte que la visite dans ce village du père Luis a contribué à sensibiliser les gens aux activités de Développement et paix. Elle note: "Nous avions un auditoire attentif composé d'adultes et d'étudiants de l'école intermédiaire. Les questions qu'ils ont posées par la suite prouvaient qu'ils avaient été vivement touchés par le témoignage du père Luis".



M. Gérard Archambault, président des Commissaires d'écoles franco-manitobains.

M. Archambault est président des C.E.F.M.

À leur dernière réunion, les Commissaires d'écoles franco-manitobains ont choisi M. Gérard Archambault comme président de l'association, en remplacement de Mme Lorette Beaudry-Ferland, qui ne s'était pas représentée aux élections scolaires du 22 octobre. La vice-présidence, occupée précédemment par M. Archambault, a été confiée à M. Roger Collet.

Les autres membres de l'exécutif sont: Emile Huberdeau (secrétaire-trésorier), Gabriel Girard, Renald Guay, Claudette Savard, Diane Dubé, Elizabeth Willcock, Maurice Sala, Gilbert Rioux, Jean Allard, Hilda Martens, Gilles Collet, Roger Poiron, Daniel Delaurier, Gilles Dupuis et Antonio Simard.

Nouvelles de Lorette

À l'hôpital Taché, lundi le 10 novembre, est décédée à l'âge de 78 ans Mme May Marcoux (née McDougall). Elle laisse une fille Lucienne, Mme Gabriel Lagimodière de Lorette, et un garçon Lionel des États-Unis. La L.F.C. se joint à la famille en leur offrant les plus sincères condoléances. Mme May Marcoux était membre de la L.F.C. depuis la fondation de l'organisme.

Le thé-bazar organisé par le club des Blés d'Or au foyer Notre-Dame-de-Lorette a été un succès. Voici la liste des gagnants de la loterie: 1er prix.. Un couvre-pied gagné par Mme Misselbaker; 2e prix.. une nappe par Rhéal Desmarais; 3e prix un napperon par Lucille Kalickok. Le prix d'entrée est revenu à Gisèle Leclerc, soit un bouquet de fleurs. Le club des Blés d'Or remercie d'une manière spéciale toutes les personnes qui les ont encouragées.

Le club sportif de Lorette est fier d'annoncer que le club senior "Comet" reprendra sa saison de hockey pour l'année 80/81. L'entraîneur Gérald Jeanson dit que ces jeunes athlètes sont en forme.

Attention, gens de Lorette. N'oubliez pas, dimanche le 7 décembre, à l'aréna de Lorette le déjeuner aux crêpes de 10h00 à 14h00. Le père Noël viendra vous rendre visite avec ses jouets et bonbons pour égayer tous les petits enfants. Vous pourrez vous procurer des photos du père Noël avec vos enfants. Le coût pour le déjeuner et la photo sera de $1.50 chaque; les profits iront au centre sportif.

Aussi n'oubliez pas que la campagne du "Coup de Pouce" à **LA LIBERTÉ** est en marche, vos dons seront très appréciés. Appuyons notre seul journal de langue française. Mme Cécile Préfontaine sera à votre disposition.

Lilliane LANSARD

La moisson des étoiles à Saint-Jean-Baptiste

Aucun nuage au firmament dimanche soir, le 16 novembre à Saint-Jean Baptiste. Chacune à sa façon, les étoiles ont brillé pour régaler les quelques 500 personnes rassemblées à la salle du centenaire. Le décor approprié y était peut-être pour quelque chose.

Maîtres de cérémonie par excellence, Guy et Gilles Sabourin ont su vite mettre à l'aise les artistes et réchauffer l'auditoire. L'orchestre local Nostalgia était composé de Robert Tessier, Gaétan Ayotte, Edmond Sabourin, Denis Tessier et Bob Carrière. Rythmée, style jeune, la musique se faisait toute douce pour accompagner Murielle Roy dans sa chanson d'ouverture "Une Étoile", mais redevenait endiablée pour "Les Gratte-Ciels" d'Arthur Rajotte ou encore prenait un caractère western pour "The Gambler" de Karl Bélisle ou "It's a Heartache" de Lucie Désauiniers.

Accompagnées de leur mère Diane Vermette, Printemps (8 ans) et Amour (6 ans) nous ont apporté une brise rafraîchissante. Tantôt en français, en anglais ou en espagnol, ces petites ont chanté leur joie de vivre.

Place aussi à Jacqueline Sabourin qui a très bien interprété la chanson "You Light Up My Life", à Debbie Barthelette et à Murielle Roy - toutes des vedettes en herbe.

Pas peur de braver le théâtre

Le silence était frappant lorsque Lise Grégoire a chanté "The Rose". Belle voix, belle présence, belle présentation - un talent qu'on aimerait revoir tout comme celui d'Arthur Rajotte qui nous a fait goûter un peu du chant de la Louisiane avec "Cotinda". Lucie Désauiniers, pour sa part, excelle dans la chanson populaire.

Anatole et Amada (Armand Sabourin & Isabelle Barnabé) ont bien fait rire. Ces "moins jeunes" qui n'ont pas peur de braver le théâtre méritent nos applaudissements.

Saint-Jean-Baptiste avait importé pour l'occasion du talent de Lorette. Patti Kusturok, 10 ans, gagnante junior au concours provincial de violoneux à Miami le mois dernier et à une soirée d'amateurs à Saint-Pierre il y a deux semaines, nous a donné une bonne leçon de violon. Les deux pieds bien sur terre, ou même en giguant, elle faisait vibrer les cordes de son violon et aussi le cordes du coeur de bien des gens.

Se sont donnés la main pour organiser la soirée: Lise Grégoire, Arthur Rajotte et Bob Carrière. Responsables du son et des lumières: Suzanne et Denis Foidart. Grâce à vous, environ $1,000 seront versés au Fonds de construction pour l'aréna. Les paroissiens vous félicitent et osent espérer que ce n'était qu'une première.

Céline BEAUDETTE



Durant la boîte à chansons à Saint-Jean-Baptiste. On reconnaît, de gauche à droite: Adèle Desaulniers, Lucie Desaulniers, Denis Tessier , Gaétan Ayotte, Arthur Rajotte et Edmond Sabourin.

Élections scolaires contestées dans la Seine

Le candidat non-élu dans le quartier No 4 de la division scolaire de la Rivière Seine, M. Benny Sveinson, conteste la validité de l'élection scolaire du 18 octobre dernier. Le scrutin a été remporté par MM. Gérard Archambault et Gilles Saindon.

À cet effet, M. Sveinson a enregistré une requête devant la Cour de comté de Saint-Boniface le 7 novembre. Le requérant demande l'annulation de l'élection des deux commissaires du quartier No 4 en raison de certaines infractions à la loi électorale.

Le candidat non-élu soutient que les bulletins de vote ont été numérotés, compromettant ainsi le secret du scrutin. M. Sveinson déclare également que l'officier rapporteur, M. Arthur Fiola, a indûment exercé son droit de vote. Il accuse un des commissaires élus, Gilles Saindon, d'avoir fait de la propagande le jour de l'élection.

D'après les vices de procédure invoqués, les élections dans toute la division scolaire seraient invalides. La décision de la Cour de comté de Saint-Boniface est attendue sous peu.

Lancement de Touti le moineau

Le lancement officiel du livre pour enfants "Touti le moineau" de Geneviève Montcombroux aura lieu le dimanche 30 novembre à 15h00 à la salle 1153 du Collège universitaire de Saint-Boniface.

Une nouvelle famille laotienne au Précieux-Sang

Le 4 novembre dernier, la paroisse du Précieux Sang accueillait sa troisième famille laotienne au sein de la communauté.

En effet, pour répondre à l'appel mondial lancé par les réfugiés laotiens et appuyé par le gouvernement canadien, la paroisse parrainait une première famille du nom de Phrakonkham, dont le père (Phommachanh), la mère et trois enfants, une fille, deux garçons et en plus deux frères et un beau-frère.

Au début de mars 1980, nous arrivait une deuxième famille, du nom de Vilaykoe, composée de quatre personnes. Ces deux premières familles sont maintenant établies dans la communauté et sont devenues autonomes, subvenant à leurs propres besoins. Nous gardons cependant un contact amical, et ce fut une joie générale lorsque le 20 août de cette année, naissait le petit Richard issu de la deuxième famille. Les parents, en reconnaissance, ont choisi de lui donner un nom canadien.

Notre nouvelle famille, M. et Mme Thaody Phrakonkham et leurs enfants, dont quatre fils, une fille ainsi que l'époux de cette dernière, sont demeurés durant six mois au camp des réfugiés Nongkhai au Thailand avant d'obtenir la permission de venir au Canada, et ce fut le 31 octobre qu'ils arrivèrent à Montréal.

Leur fils, Som, qui faisait partie du premier groupe de réfugiés, a travaillé étroitement avec la paroisse afin de faire venir sa famille au Canada. Lors de l'atterrissage de l'avion à l'aéroport de Winnipeg au début du mois, ce fut un tableau des plus émouvants de voir cette famille enfin réunie après une si longue séparation.

Le gendre, M. Khamphon, possède déjà une certaine connaissance de la langue anglaise, et aidé de Som, cette famille est en mesure de nous communiquer ses besoins immédiats. Nous espérons que d'ici le printemps 1981, grâce aux divers programmes offerts aux réfugiés, ces gens se sentiront à l'aise dans leur nouvelle patrie. Pour le moment, ils ont été émerveillés, surtout les enfants, lors de leur premier contact avec la neige.

La réaction générale de la famille en est une d'enthousiasme, de reconnaissance et de bonheur de l'accasion inespérée qui leur est offerte de pouvoir refaire une nouvelle vie dans un pays paisible, où l'on respecte les droits de la personne.

Constance BRADET

BAPTISÉS le 9 novembre 1980 au Précieux-Sang

Robert Jean Joseph, né le 22 septembre, enfant de Léo Lafrenière et Marie Lachance, Le parrain et la marraine furent Jean et Suzanne Lafrenière

Darrel Steven, né le 14 octobre 1980, enfant de Louis Oulmet et Janice Landry. Le parrain et la marraine furent Denis et Claudette Oulmet.

Sébastien Edgardo Michel, né le 2 octobre, enfant de Michel Soucy et de Chantal Leclerc. Le parrain fut Edgardo Sanchez et la marraine Marthe Leclerc

Bruno Pierre, né le 6 octobre, enfant de Pierre Arpin et Gisèle Chappellaz. Le parrain et la marraine furent Normand et Deborah Arpin.

MARIÉS le 8 novembre au Précieux-Sang.

Aurèle Charles PARENT, fils de Michel Parent et Dorothée Vermette; et Lucette Elouise DELORME, fille de Camille Delorme et d'Eloise Bérard.

DÉCÈS: Le 5 novembre au Précieux-Sang est décédée Mme Maria BOUCHARD, à l'âge de 87 ans, à l'hôpital général de Saint-Boniface.

Joseph Robitaille à l'âge de 92 ans, est décédé le 7 novembre à l'hôpital général de Saint-Boniface.

Les femmes catholiques de Transcona et Lorette sensibilisées aux effets de la télévision sur nos jeunes

C'est un fait incontestable que les jeunes d'aujourd'hui baignent dans l'univers des médias, et c'est la télévision qui prime. Ce médium qui a à peine 50 ans, envahit environ 97% de nos foyers. C'est ce que disait soeur Maria Prenovault, snjm, de l'Office des communications sociales du diocèse de Saint-Boniface, lorsqu'elle adressait la parole aux membres de la Ligue des femmes catholiques de l'Assomption et de Lorette, invités pour l'occasion, le 12 novembre.

Cette merveille de nos temps modernes peut être un moyen précieux d'enrichissement et d'épanouissement, mais c'est également évident qu'elle peut être une forme de manipulation selon l'usage que nous en faisons.

Les sondages indiquent que plus de 95% des enfants de 8 à 15 ans regardent la TV tous les jours, soit une durée de 15h par semaine. En 1979, les résultats d'enquête auprès de 4000 élèves de 26 écoles sur 35 ou l'on enseigne le français à 50% ou plus au Manitoba, indiquent des faits très révélateurs. En moyenne, aux niveaux élémentaire, intermédiaire et secondaire, la langue d'écoute "plus français qu'anglais" est de .05 à 4%; tandis que "plus anglais que français" est de 59 à 66%. Pour le "français seulement" c'est de .04 à 1%; pour l'anglais seulement" de 16 à 29%.

Effets négatifs

Pour les enfants, la télévision est la plus accessible des portes d'entrée dans le monde des adultes. Qu'en pensent les parents? Pour certains, c'est la peur. D'autres s'inquiètent de son impact qu'ils ne peuvent maîtriser. Pour d'autres c'est un moyen de se divertir, elle est la gardienne d'enfants par excellence, elle ouvre l'esprit, est instructive; mais aussi elle fatigue l'enfant, l'empêche de lire, le rend passif, elle est responsable de la violence qui va croissant chez les jeunes.

L'image télévisée possède par elle-même une force, un impact violent. Songez aux annonces publicitaires, à la multiplicité des images qui se succèdent sans nous laisser reprendre souffle. Notre société s'est habituée à subir sans résistance ou critique, la dictature de ces images. Cet impact est encore plus fort pour l'enfant, car il est trop jeune pour faire des distinctions nécessaires. C'est un type d'exploitation, il fait naître chez l'enfant ses manières d'agir et de penser.

Face à la violence écologique, celle de la fiction, nouvelles de guerre, actes criminels, on réagit souvent passivement, mais l'enfant prend tout pour acquis, comme étant un fait naturel. L'expérience prouve qu'une telle attitude réduit la résistance. L'enfant devient plus agressif, plus antisocial, parfois imitateur de ce qu'il voit. L'abus du petit écran finit par produire des êtres blasés, des handicapés de la parole et de la lecture. On appelle parfois la télévision "l'opium des petits", peu à peu l'enfant perd le sens des valeurs fondamentales telles que l'amour, la famille, la religion.

Effets positifs

La télévision peut être un moyen très puissant de développement culturel, de croissance intellectuelle à condition de savoir s'en servir. Il faut apprendre à en tirer le plus grand profit. L'enfant est rempli de possibilités. Il faut le rendre présent, actif à ce qu'il visionne, à lui apprendre à découvrir les valeurs d'une émission, à distinguer ce qui est bien. Le milieu familial et scolaire de l'enfant a un rôle à jouer pour faire de l'enfant un bon téléspectateur.

Suggestions concrètes

À recommander: savoir fermer le bouton en temps et lieu; faire un choix de programme en famille et y tenir; interdire certain programme en expliquant pourquoi; suivre de très près ce que les enfants regardent; mettre les faits en juste perspective si une émission contient de la violence; regarder ensemble certaine émission et laisser l'enfant s'exprimer pendant et après l'émission.

Ce n'est pas l'existence de la télévision qui pose un problème, mais plutôt l'utilisation qu'on en fait.

En conclusion, soeur Prenovault incita les membres de la Ligue des femmes catholiques à faire pression auprès des autorités de l'instruction publique pour obtenir des cours de mass médias dans nos écoles. Bien voir une émission de TV, ça s'apprend. C'est là le rôle des éducateurs.

Hélène BLAIS

Nouveau directeur de l'Arche Winnipeg

M. George Durner est le nouveau directeur de l'Arche Winnipeg Inc. depuis le 1er octobre de cette année. L'Arche Winnipeg comprend quatre maisons au Manitoba. M. Durner a oeuvré à Toronto dans une communauté de l'Arche appelé "Daybreak" pendant quatre ans et demi. Sa femme Danielle, a aussi oeuvré à Trosly en France avec Jean Vanier pendant trois ans. M. et Mme Durner et leur petite fille sont domiciliés 606, rue Roanoke à Transcona.

Souper de Noël

La Ligue des femmes catholiques de Notre-Dame de l'Assomption, organise présentement son souper de Noël, offert d'abord aux personnes d'âge d'or de la paroisse. En plus cette année, les maris des membres ainsi que les dirigeants des autres organisations paroissiales sont invités. La date à retenir est le dimanche 7 décembre, à 17h, au Centre culturel Assomption, 711 rue Léola.

Les libéraux provinciaux se réorganisent à Saint-Boniface

Au début novembre, le comité de Saint-Boniface du parti libéral provincial a été mis sur pied. Il est composé de M. Adrien Moquin, président; M. Gilbert Guay, vice-président; Mme Lisa Savoie, secrétaire; et de James Nelson, trésorier.

Le comité s'est donné pour mandat la réorganisation de Saint-Boniface en vue du congrès provincial de cette fin de semaine, et, à long terme, en vue des élections que doit déclencher Sterling Lyon en 1981. Plus de 20 délégués ont été choisis pour la rencontre au Centre des Congrès.

Au sujet des élections provinciales, le président du comité estime que la machine libérale fédérale de la circonscription leur prêtera main forte. "L'enthousiasme" de M. Moquin repose également sur le renouveau du parti qui semble s'effectuer à l'échelle de la province. La nomination d'un candidat libéral à Saint-Boniface aura lieu tôt l'an prochain.

En tant que délégué au congrès au leadership, M. Moquin entend appuyer la candidature de M. Hugh Moran, de Portage la Prairie.

On se souvient qu'en 1969, le dernier député libéral provincial de Saint-Boniface, M. Laurent Desjardins, a réussi à mêler les cartes et diviser les rangs des libéraux pour une bonne décennie en se joignant à la formation Schreyer. Le siège a été sérieusement contesté en 73 par le candidat libéral, M. Paul Marion.

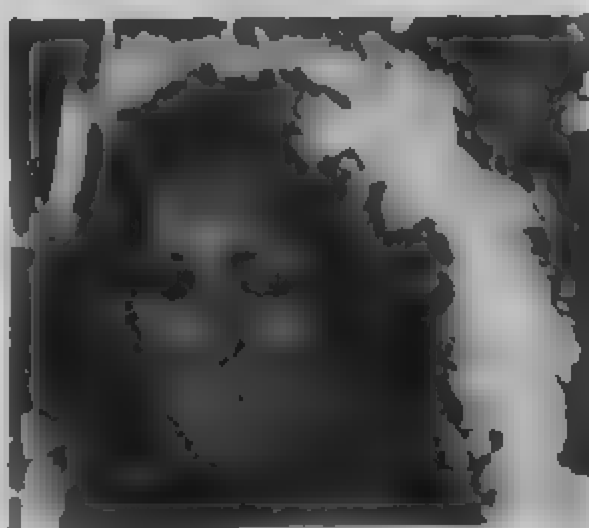
Le banquet du "Game and Fish"

*Le 7 novembre a eu lieu le banquet du "Transcona Game & Fish". M. Edward Suchy a gagné un trophée pour avoir pêché le plus gros doré, (9 livres 14 onces) au Lac Manitoba durant le **Narrows Fishing Derby**, qui s'est tenu le 4 octobre. Le premier prix a été un bâteau à moteur.*

Les disques

Marie Michèle DesRosiers

(L'esprit mort de Beau Dommage)



Trois années se sont écoulées depuis la sortie du dernier disque, "Passagers" de Beau Dommage. C'est le microsillon après lequel les membres du groupe ont pris une année sabbatique.

Comme les chances de les voir réunis pour de futurs projets sont très minces, c'est sans doute pour cette raison que Marie Michèle DesRosiers, la voix féminine du groupe, a décidé, comme Michel Rivard, d'enregistrer son premier disque "solo", intitulé simplement "Marie Michèle DesRosiers"

Marie-Michèle possède une belle voix, mais je ne crois pas qu'elle sache se débrouiller sans ses anciens compagnons. Son disque contient dix chansons nouvelles, neuf qu'elle a composées seule ou en collaboration, une de la plume de Michel Rivard, son ancien partenaire de Beau Dommage.

Ces chansons demeurent sans émotion, à l'exception peut-être de la crainte de Marie Michèle de s'exprimer. Son insécurité se reflète dans sa voix et dans la musique ennuyante d'une jungle de musiciens de studio La seule chanson susceptible de stimuler de l'intérêt est la première, "Les graffiti en fleurs", quoi que ce ne soit pas exactement un tour de force

Je n'ai pas retrouvé cette voix que j'ai connue lors des beaux jours de Beau Dommage en écoutant ce disque. Marie Michèle chante maintenant d'une voix trompeuse que l'on prendrait pour celle de Anne Joyal ou de Marie-Claire Séguin. Je me demande si ce microsillon aura un impact semblable à celui de Pauline Lapointe. Et qui connaît Pauline Lapointe?

GUY FERRATON

Guy Ferraton est depuis deux ans le discothécaire de C.K.S.B.

Nouvelles du Collège secondaire de Saint-Boniface

Le 10 novembre dernier, les quelques 586 étudiants du Collège secondaire se sont réunis avec leurs professeurs dans le gymnase pour célébrer le Jour du souvenir dans une ambiance tout imprégnée de solennité et d'un silence religieux.

Ce rassemblement visait à commémorer les vaillants soldats qui ont sacrifié leur vie durant les deux grandes guerres mondiales et la guerre de Corée. La célébration a été ouverte par l'un de nos professeurs, M. Maurice Noël.

Ensuite, l'harmonie du Collège secondaire, sous l'habile direction de M. Maurice Ferland, nous a fait entendre deux pièces de musique appropriées pour la circonstance, soit "Amazing Grace" et "Last Post" qui furent particulièrement appréciées de l'auditoire. Le programme comportait aussi l'interprétation de "Nuit de brouillard" de Jean Ferrat par notre chanteur réputé, M. Wilbert Chancy.

L'assistance a pu se recueillir dans une méditation profonde grâce à la lecture de deux textes par Christiane Sabourin et Annette Hacault. Ces textes portaient sur le sens de la vie et de la mort pour un jeune d'aujourd'hui. Pour terminer, la minute de silence traditionnelle a été observée dans un profond recueillement. En 1980, le Jour du souvenir porte toujours une grande signification pour la jeunesse étudiante.

Profession: infirmière

Soeur Tardiff directrice de l'école de gardes-malades de Saint-Boniface présentait un diaporama aux élèves du Collège, le lundi 10 novembre. Par l'entremise de ce diaporama les élèves se sont familiarisées avec la profession d'infirmière, et sur les programmes de formation offerts à l'école de nursing de Saint-Boniface. Il y a un bon nombre d'anciennes du Collège qui poursuivent leurs études à l'école de Saint-Boniface et deux de celles-ci, Nicole Lagacé et Paulette Normandeau, accompagnaient soeur Tardiff.

Johanne Marcotte et Jeanne Alarie

VOYEZ NOS PETITES ANNONCES GRATUITES

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Aventhay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint Boniface Manitoba Téléphone 233-5029

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT ET NOTAIRE
304-265, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 942-3924

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
F W. DuVAL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

PIERRE J.R. DENISET
(B.A.LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
674, rue Langevin
Saint-Boniface Manitoba

Heures de travail:

Lundi, mercredi, vendredi	8h30-18h30
Mardi, jeudi	8h30-22h00
Samedi	10h00-16h00

Téléphone: 233-0614

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
[redacted]
ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C. SHARP
A.J. HOGUE L. CENERINI
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Comptables

cloutier, balcaen & assoc.
services financiers et de gestion
"financial & management services"
G. CLOUTIER, R.I.A.
tél.: 233-3985

FOREST, GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

Assureurs

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

ELW
ASSURANCES HYPOTHÈQUES
IMMEUBLES ÉVALUATIONS
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd
100-259 avenue Portage,
Winnipeg Tél.: 943-5408

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Optométristes

J Lecker Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
James Shaen Ltd.
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
138, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
[redacted]
Optométristes
206, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3080
CENTRE CHIROPRATIQUE PROVENCHER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C.

Entrepreneurs de Construction

Air climatisé Gouttières
Ferblanterie Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Les petites annonces gratuites

ON CHERCHE - des disques de Gisèle McKenzie - Si vous pouvez aider - appelez au No 334-0111 après 18h.
- 655 -

À LOUER - place de stationnement avec prise de courant, appartement 2-215 Dumoulin. Téléphonez au No: 237-1625
- 654 -

GENTLEMAN de 6', 218lbs, yeux bleus, cheveux bruns, avec emploi voudrait rencontrer une dame française entre 40 et 50 ans, en vue de mariage. S.V.P. écrire en anglais à **LA LIBERTÉ**, boîte 663.
- 663 -

À LOUER - rue Saint-Jean-Baptiste, appartement meublé de 4 pièces, entrée privée, pour personne(s) tranquille(s). Libre le 15 décembre. Téléphonez: 233-4546.
- 657 -

APPARTEMENT À LOUER - rue Betournay, Windsor Park - très propre et proche de tout - libre le 1er décembre - Téléphonez au No 237-5597 ou 256-1710 après 16h30.
- 656 -

À VENDRE - chaise à bascule en cuir brun foncé, très bonne condition - Téléphonez au No. 247-4823 9h à 16h30 - 256-8439 le soir ou la fin de semaine.
- 649 -

À VENDRE - manteau d'homme, en drap gris foncé, avec collet de fourrure en très bonne condition - grandeur 42-44 - bon marché. Téléphonez: 233-5887.
- 661 -

À VENDRE - deux pneus d'hiver "Snow Champion" A 78-13-2 plis polyester, en très bon état, (n'ont servi qu'un hiver) $50.00 Tél.: 247-3759.
- 660 -

À VENDRE - rasoir électrique Flexamatic de Schick - parfait état de fonctionnement $10 - Petit Instamatic Kodak, avec étui; en très bon état - $5. - Téléphone: 475-2423
- 659 -

RECHERCHE - une compagne pour partager un appartement: Tél.: 261-7864.
- 658 -

CHERCHONS GARDIENNE - pour s'occuper de 2 fillettes de 4 ans et de 9 mois dans notre maison (quartier de Saint-Vital - rue Lennox) du lundi au vendredi pendant la journée, commençant de suite. Téléphonez à Suzanne 946-9730 (dans la journée) ou 257-5850 (après 17:00)
- 662 -

À LOUER - à Saint-Vital maison de 2 chambres à coucher tapis mur-à-mur, poêle, réfrigérateur. Libre immédiatement appelez Maurice au No 257-5691.
- 664 -

À LOUER - à Aubigny maison de 3 chambres à coucher Tél.: 237-5672.
- 680 -

À VENDRE - table de billard 4'x8', en bonne condition avec accessoires, (2 queues, triangle, boules rouges et numérotées). Téléphonez après 18h au 253-8371.
- 666 -

À LOUER - place de stationnement avec branchement électrique - 277 boulevard Provencher. Téléphone 233-0772
- 670 -

À LOUER - appartement tout confort, de 1 chambre à coucher possibilité de stationnement, quartier Saint-Boniface. Tél.: 237-3558.
- 681 -

DEMANDE - à domicile préférablement: une gardienne pour un petit garçon de 3 mois. Les avant-midis seulement, à partir du 5 janvier. Région Meadowood. Téléphonez au No 253-2812
- 667 -

À LOUER - à Saint-Boniface, garçonnière non meublée. Libre le 1er décembre. Conviendrait pour personne âgée. Sans stationnement. Téléphonez: 775-3962.
- 668 -

SECRÉTAIRE .TRADUCTIONS français/anglais - anglais/français, travail à la maison. SVP vous adresser à: Maitre chef Borjas hôtel Fort Garry - Tél: 942-8251, Extension 6612
- 669 -

À LOUER - appartement de 2 chambres à coucher, poêle & réfrigérateur, tapis dans le salon, électricité, chauffage et stationnement $250.00 tout inclus. Libre le 1er ou 15 décembre. Téléphonez: 233-7029 ou 207-429 rue Ritchot
- 671 -

À LOUER - appartement de 2 chambres à coucher. Stationnement. Libre décembre ou janvier $220 00/mois. Tél.: 233-5332.
- 672 -

À VENDRE - un orgue "Hammond", en excellente condition. $1300,00 Téléphone: 668-0389

- 1 manteau de mouton de Perse pour dame (grandeur 14) avec chapeau, couleur grise, en excellente condition $400 00 - Téléphone: 668-0389
- 673 -

À LOUER - 283, bld. Provencher, appartement de 1 chambre à coucher - tapis mur à mur - poêle et réfrigérateur, entrée et salle de bains privées, place de stationnement. Libre immédiatement. $225,00/mois, chauffage et eau inclus.

279, bld. Provencher - rez-de-chaussée, appartement de 2 chambres à coucher et un studio- poêle et réfrigérateur, laveuse et sécheuse, garage. Libre immédiatement. $275,00/mois, chauffage et eau inclus

Téléphonez à M. Rocco Rosati au numéro 943-3226 ou 261-8409.
- 674 -

À VENDRE - manteau imitation fourrure, couleur beige grandeur 12 comme neuf. Prix $50.00 Téléphonez: 233-0772
- 675 -

À LOUER - à Saint-Boniface, une garçonnière meublée. Libre le 1er décembre. Prix $125 00/mois. Téléphonez au No 233-0772
- 676 -

À VENDRE - un manteau d'hiver, gris foncé, avec col de fourure, pour homme (grandeur 40-42). Ce manteau est en très bonne condition. Téléphonez au No 233-5887.
- 677 -

À VENDRE - piano électrique "Wurlitzer" 64 notes, parfait état, $825.00. Téléphonez au No 257-3360 ou 257-3729.
- 678 -

À VENDRE - une table de cuisine beige, grandeur 30"x40" en chrome.
j'aimerais acheter un petit traineau pour aller à l'épicerie. Téléphonez au No 233-1543
- 679 -

Personne disponible pour garder des enfants chez elle ou chez vous en soirée ou pendant les fins de semaines. Tél.: 237-4725

À VENDRE - guitare acoustique "washburn", en excellente condition Tél.: 237-4725.
- 665 -

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Divers

L. Painchaud
PEINTRE ET DÉCORATEUR
● service personnel ● travail garanti
128 Lake Park Drive Tél.: 257-7656

ARROW
APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

Vitrail - "Stained & Leaded" Vitrail
Grass Roots Studio
Matériaux et cours en vitrail
A-182 rue Goulet, Saint-Boniface
[redacted]

Weicker's Hobby shop
282, avenue Taché, Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 247-9322
R2H 2A2
Lundi-Vendredi 10:30 - 17:30
Samedi 10:30 - 16:00

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners
réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉ[redacted]

ST ANTHONY'S BOOK & CHURCH SUPPLIES
(précédement Burns-Hanley)
164, boulevard Provencher Winnipeg
R2H 0G3 Tél.: 233-4480

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach - Tél.: 326-2085

Appartement à louer

à Saint-Boniface, rue Masson -
1 chambre à coucher.
Libre le 1er décembre.
Téléphonez au No 233-8366 après 18h.

Assistante - comptable

demandée pour
firme légale à Saint-Boniface.

- Doit avoir un minimum de 2 ans d'expérience dans la comptabilité et aussi expérience sur un système "On-Write". Envoyez votre curriculum vitae à:

Teffaine, Monnin, Hogue & Teillet
201-185 boulevard Provencher
Winnipeg, Manitoba
[illegible]
Attention; Louyse Morin

"CE N'EST PAS FACILE D'ÊTRE À SON COMPTE. HEUREUSEMENT QUE J'AI EU DE L'AIDE."



"J'avais toujours voulu être à mon propre compte. Mais après quelques mois, je commençais à avoir des difficultés. Heureusement que je me suis mis en contact avec la Banque fédérale de développement. Ils m'ont donné le genre d'aide dont j'avais vraiment besoin."

La Banque fédérale de développement n'est pas une banque comme les autres. Elle est là pour venir en aide aux propriétaires ou aux dirigeants de petites entreprises et à ceux qui sont sur le point de le devenir, partout au Canada.

La Banque fédérale de développement vous offre des séminaires en gestion, des conseils financiers et de l'information sur de nombreux sujets, y compris les programmes d'aide gouvernementale, et de l'aide financière. Par l'entremise de la BFD, vous avez accès aux plus récents ouvrages traitant des affaires, et ce, dans plus de 100 succursales. De plus, vous pouvez profiter de l'expérience d'un conseiller en gestion à un coût minime en utilisant notre service de consultation, CASE.

Appelez ou écrivez à notre agent des Services de gestion-conseil pour avoir plus de détails. Nous bougerons vite!
Raymond Gagné, pour avoir plus de détails. Nous bougerons vite!

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT
SERVICES DE GESTION-CONSEIL

Voici la succursale de la BFD
la plus près de chez vous

Numéro Six ouest
851, boulevard Lagimodière
Winnipeg, Manitoba
R2J 3K4
Téléphone: **(204) 233-6791**

BUREAU À LOUER

La Caisse Populaire du Parc Windsor a un bureau d'environ 300 pieds carrés à louer. Pour plus de renseignements adressez vous à

la Caisse Populaire
1053 ch. Autumnwood
ou téléphonez au No. **257-3360**

Promenade Dorge

Saint-Norbert

À VENDRE - bungalow de 3 chambres à coucher, état impeccable, (âgé de 4 ans), 944 pieds carrés, air climatisé, tapis mur à mur, sous-sol prêt à développer, cloturé à l'arrière. À un prix pour se vendre vite: **43,900.00.** Financement disponible avec un petit montant comptant.

Appelez Carol Sims au No **256-7865** ou
GREEN ACRES REALTY au No **475-1610**

PINKERTONS DU CANADA

demande
des gardes chargés de la sécurité
à plein temps ou à mi-temps

Les candidats doivent:

- *être bilingues*
- *avoir une bonne présentation*
- *être en bonne santé*
- *être responsables*
- *être capables de communiquer avec le public*
- *être pontuels*
- *être prêts à recevoir des ordres*

La possession d'une voiture serait un avantage.

Nous offrons: de hauts salaires, les uniformes gratuits, le temps de mise au courant payé.

Veuillez vous adresser **203-2055** rue McPhilipps tous les jours de 12h à 14h.

AVIS DE RÉUNIONS PUBLIQUES

organisées par

le Conseil consultatif public ARC
(Accord Canada-Manitoba sur la récréation et la conservation du Couloir de la Rouge-ARC).

Un Conseil consultatif public, établi par des ministres fédéraux et provinciaux, tiendra des réunions publiques afin d'inciter les gens à venir exprimer leur opinion sur le Plan directeur d'aménagement proposé pour le Couloir de la Rouge. De hauts fonctionnaires du gouvernement ont convenu de consacrer 13 millions de dollars en sept ans à la conservation, la protection, l'interprétation et l'aménagement des ressources naturelles, des loisirs et du patrimoine dans le Couloir de la Rouge, de la rivière LaSalle au sud de Winnipeg à l'embouchure du ruisseau Netley dans le lac Winnipeg.

L'ARC prévoit la mise sur pied d'un Plan directeur d'aménagement qui devra être soumis à la critique du public avant que les programmes d'exploitation du Couloir puissent être exécutés.

Le Conseil consultatif public organisera dans les mois à venir des réunions avec des groupements d'intérêts particuliers; ces réunions seront ouvertes à tous: nous vous invitons à y participer et à faire part de vos commentaires au sujet du projet présenté.

Les réunions publiques seront annoncées dans les journaux locaux. Pour de plus amples renseignements veuillez vous mettre en rapport avec le secrétariat de L'ARC, 3e étage, 200 rue Vaughan, Winnipeg ou téléphoner au 944-3695.

Le Secrétaire
du Conseil consultatif public ARC

À Saint-Jean-Baptiste - maison 4 pièces, tapis mur à mur, sous-sol, grand lot, prix moins de $20 000.

Saint-Jean Entreprises - 2 grand lots, 3 bâtisses.

Restaurant "Drive-In" - lot, bâtisse et tout l'équipement, bon marché.

Maison neuve - terminée prochainement, 3 chambres à coucher.

À Letellier - 12.5 acres, bonne maison, étables, garages et autre bâtisses, des beaux arbres, à un mille du village; sur bonne route.

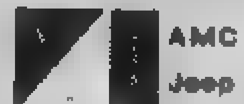
À Lorette - grande maison de 5 ans, 3 chambres à coucher, sous-sol isolé mais pas fini, garage, bonne hypothèque à 10.5%.

Maison de 3 chambres à coucher, de 2 ans 1/2, sous-sol, garage attenant mais pas fini. Bonne hypothèque. Le tout pour $39 900.

Voyez ou appelez René Dupuis: 1-758-3427
ou BLOCK BROS.: 261-4400



"Vous pouvez compter sur nous"

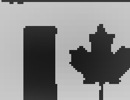




- **voiture neuves**
- **voitures usagées**
- **financé par la banque de la Nouvelle-Écosse**
- **service et pièces détachées**
- **réparations Autopac**
- **location de voitures de tous genres.**

Pan Am Motors
"KNOWN FOR FAIRNESS" 1978 LIMITED

1430, AVENUE ELLICE, WINNIPEG MANITOBA
R3G-0G4 - TÉLÉPHONE: 786-3891



Transports Canada **Transport Canada**

Appel d'offres

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

2352-80-27 North Battleford (Sask)
2352-80-28 Regina (Sask.)
2352-80-29 Kenora (Ontario)
2352-80-30 Prince-Albert (Sask.)

Les travaux qui doivent être exécutés sont les suivants: - Concevoir, fournir et installer des systèmes de chauffage domestiques à eau chaude, solaires, aux endroits suivants:
Aérogare, aéroport de North Battleford (Sask.)
Caserne des pompiers, aéroport de Regina (Sask.)
Bâtiment des opérations, aéroport de Kenora (Ontario)
Bâtiment de l'entretien, aéroport de Prince-Albert (Sask.)

Date limite: **le 9 décembre 1980**

Dépôt chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada pour chaque projet particulier

Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés aux associations de construction de Wimmipeg (Man.), Prince-Albert, Regina et Saskatoon (Sask.) et Thunder Bay (Ontario)

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples renseignements, appelez le (204) 949-4329

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions

F.E. Lay

Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

Nécrologie

Marie-Reine LeNABAT
née JAFFRE

Le jeudi 20 novembre 1980 à l'hôpital général de Saint-Boniface est décédée Mme Marie-Reine LeNabat, âgée de 83 ans, demeurant 221 avenue Harper, parc Windsor.

Les prières et la messe de funérailles ont eu lieu le lundi 24 novembre à 10h30 à l'église catholique romaine des Saints-Martyrs canadiens, 289, avenue Dussault au parc Windsor. La messe fut célébrée par le Révérend père Maurice Deniset-Bernier. L'enterrement suivit dans le cimetière de Saint-Boniface.

Mme LeNabat a été précédée par son mari Eugène en 1964; un fils Pierre; deux frères et une soeur. Elle laisse dans le deuil quatre filles: Marie et Madeleine LeNabat, Mme Hélène Lemay et son mari Marcien, tous de Saint-Boniface, Mme Cécile Bernard et son mari Adrien de Surrey, C.B.; quatre petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants, ainsi qu'une soeur Mme Cécile Hero du Morbihan, France.

Mme LeNabat naquit en Bretagne, France en 1897 et arriva à Winnipeg en 1919.

La famille de Mme LeNabat remercie les docteurs, infirmières et le personnel de l'hôpital de Saint-Boniface et aussi les membres du "V.O.N." pour leur gentillesse et toutes leurs attentions envers leur mère.

Les parents ou amis qui le désirent peuvent adresser leur dons à la "Manitoba Cancer Research".

La chapelle funéraire P. Coutu & Cie, 156, rue Marion était chargée des arrangements funéraires.

Berthe BOULET
née BIBEAU

Le 11 novembre 1980, après une longue et douloureuse maladie endurée avec résignation et courage, Mme Berthe Boulet (née Bibeau) s'éteignait paisiblement et pieusement dans le Seigneur. Elle était âgée de 41 ans.

Elle laisse dans le deuil son époux bien-aimé Edmond ainsi que trois jeunes garçons, Jean, Paul et Richard; sa mère Mme Gertrude Bibeau ainsi que trois soeurs Mme Claude Lévêque (Louise) Mme R. Marinelli (Laurette) Mme Yvonne Boyd et un frère Norman. Son père et son frère Hubert l'avaient précédée dans la tombe quelques années auparavant. En outre, elle laisse ses beaux-parents, des belles-soeurs, des beaux frères, des nièces et des neveux, ainsi que des tantes et des oncles.

Les funérailles eurent lieu à la cathédrale de Saint-Boniface le 13 novembre (date de l'anniversaire de sa naissance), parmi une grande foule venue pour rendre leurs derniers hommages à la chère défunte et témoigner leur sympathie à la famille éprouvée.

Monseigneur Paul Dumouchel o.m.i. oncle de la défunte célébrait la messe des funérailles assisté de Mgr A. Décosse et de l'abbé Léo Couture, curé.

Monsieur Donald Boulet, beau-frère de Berthe, lut l'épître approprié pour la circonstance et l'abbé L. Couture fit l'homélie.

Le chant fut exécuté par la chorale de la Cathédrale, dirigée par soeur Jeannine Vermette. Les porteurs étaient - MM Donald Boulet, Marcel Boulet, Paul Lévêque, Denis Marinelli, Clément Bisson, et Arnold Ashcroft. La sépulture se fit au cimetière de Saint-Boniface.

REMERCIEMENTS

Les familles Boulet et Bibeau remercient sincèrement toutes les personnes qui d'une façon ou autre ont encouragé et prié avec Berthe. Grand merci à Mgr Paul Dumouchel, Mgr A. Decosse et à notre dévoué curé Léo Couture ainsi qu'à la chorale.

À tous ceux qui ont témoigné leur sympathie par envoi de fleurs, offrandes de messes, assistance aux funérailles, un merci sincère. À l'hôpital de Saint-Boniface, aux médecins, à E.C.U. notre appréciation et notre reconnaissance tout particulièrement à Mme Cindy Hogue de "V.O.N.".

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu, HELENE ANGELONI, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve,

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200 - 170 rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 31e jour du mois de décembre, A.D. 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 24e jour du mois de novembre, A.D. 1980.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

La Page de Bicolo ...



Concours de Noël

Il te reste quelques jours pour participer au concours de Noël.

Tu fais une belle décoration pour mettre dans l'arbre de Noël.

Tu peux gagner de beaux prix (montre-bracelet, jeux, disques) et **en plus tous les participants** recevront mon poster!

Toutes les décorations seront accrochées dans NOTRE arbre de Noël au Centre culturel durant le festival du jouet et jusqu'au 31 décembre.

*Mon concours se termine **le 2 décembre.***
Envoie vite ta décoration à:
Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys, Man. R0A 1V0







DES JOUETS PARTOUT!

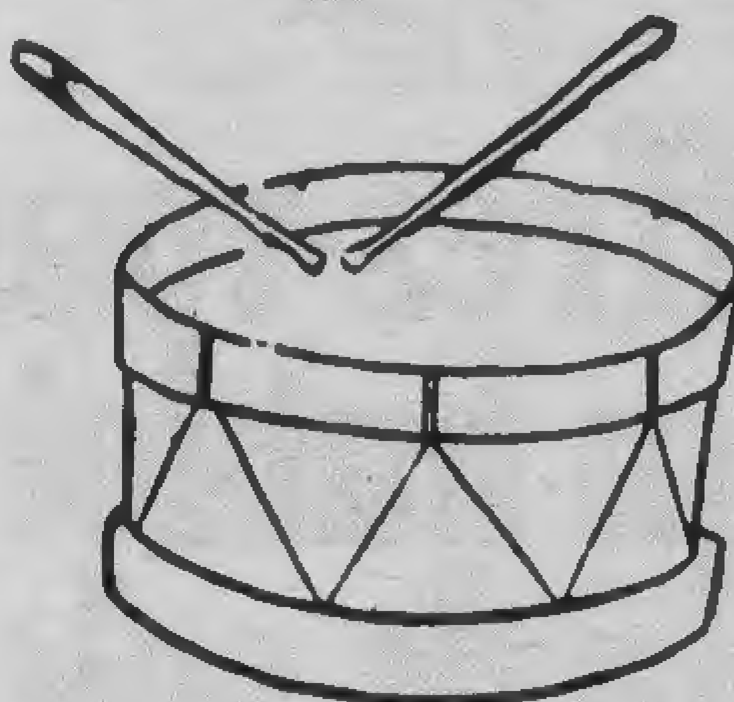
Quelque chose de nouveau et de bien intéressant...

LE FESTIVAL DU JOUET

Cette année le Centre culturel franco-manitobain organise une grande fête du JOUET.

Il y aura une exposition de jouets faits à la main; en bois et en tissus de toutes sortes. Il y aura des ateliers pour apprendre à faire des jouets, il y en aura à vendre, et des prix seront offerts aux "créateurs" des plus beaux jouets.

C'est quelque chose à voir!
Tout le monde est invité!
Les 6 et 7 décembre au Centre culturel, bld Provencher, à Saint-Boniface



Colorie les jouets qui sont sur la page.
Quel jouet aimerais-tu te fabriquer?

L'histoire des jouets

Depuis le début du monde, il semble que les enfants ont toujours eu des jouets. Oh! pas aussi compliqués qu'ils le sont aujourd'hui mais tout autant de vrais jouets.

La sorte de jouets dépend de ce qui nous entoure. Le jouet a toujours été est encore un objet qui représente quelque chose. On l'imagine et on s'en sert "pour faire semblant."; par exemple: la poupée représente un bébé; le petit wagon ou l'auto mécanique représente la voiture de papa et maman; le cheval de bois c'est le vrai cheval tant désiré.

Les jouets nous aident à imiter ce que l'on voit; à créer des choses, des aventures, des situations de joie, de peur ou d'excitation; jouer au papa, à la maman, au cowboy, ou avec sa fusée se lancer dans l'espace!

Ce qui est intéressant de constater c'est que **ce ne sont pas** les jouets les plus dispendieux ou les plus compliqués qui nous amusent le plus. Souvent une grosse boîte de carton servira tour à tour de maison, de fort, de magasin ou de vaisseau spatial. C'est notre imagination et ce qu'elle nous invite à faire qui nous donne le plus de plaisir.

Allons-y... faisons nos propres jouets et amusons-nous!

Bicolo.

MOT CACHÉ
LES JOUETS

Le MOT CACHÉ: Action que tu fais avec les jouets.

Toupie	Auto	Crayon	Ourson
Poupée	Avion	Ciseau	Bloc
Camion	Peinture	Jeux	Train

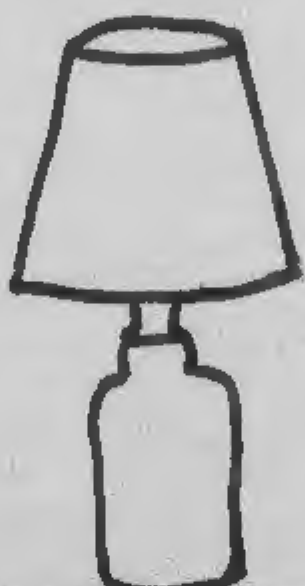
C	L	T	C	A	M	I	O	N	C
O	I	O	C	I	S	E	A	U	R
L	V	U	A	A	V	I	O	N	A
B	R	P	O	U	P	É	E	M	Y
P	E	I	N	T	U	R	E	U	O
S	S	E	E	O	U	R	S	O	N
R	J	E	U	X	N	I	A	R	T

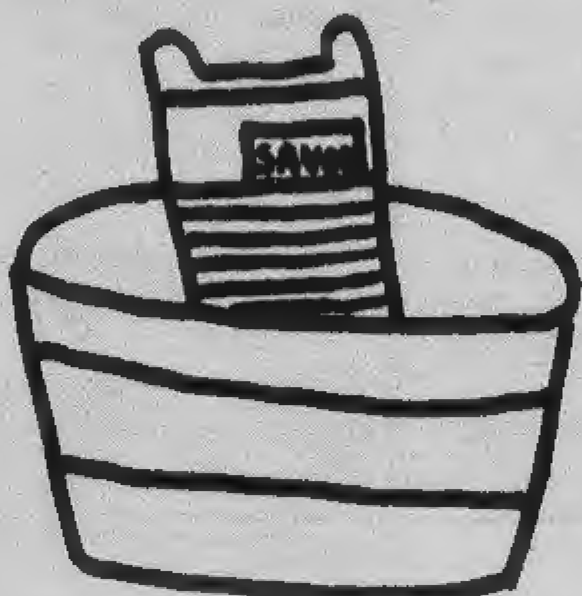
LES 10 GAGNANTS du MINI-CONCOURS L'ANCIEN et le NOUVEAU

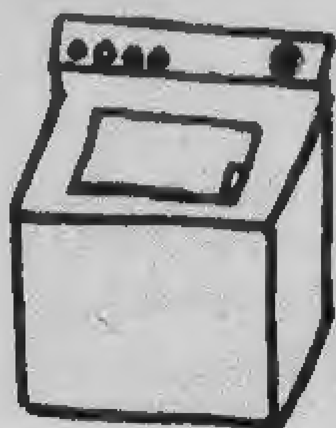
- **Micheline Gagnon**, 4 ans La Broquerie
- **Russel Gosselin**, 6 ans Saint-Pierre-Jolys
- **Benoist Martin**, 7 ans École Taché, Saint-Boniface
- **Allison Lavallée**, 7 ans Saint-Ambroise
- **Marc LaRivière**, 9 ans 46 baie Jubinville, Saint-Boniface
- **Paul Houde**, 10 ans Saint-Eustache
- **Chantal Boulet**, 9 ans 499 de la Morennie, Saint-Boniface
- **Robert Bosc**, 9 ans Notre-Dame-de-Lourdes
- **Lise Roy**, 11 ans Otterburne
- **Lise Turenne**, 11 ans Saint-Pierre-Jolys

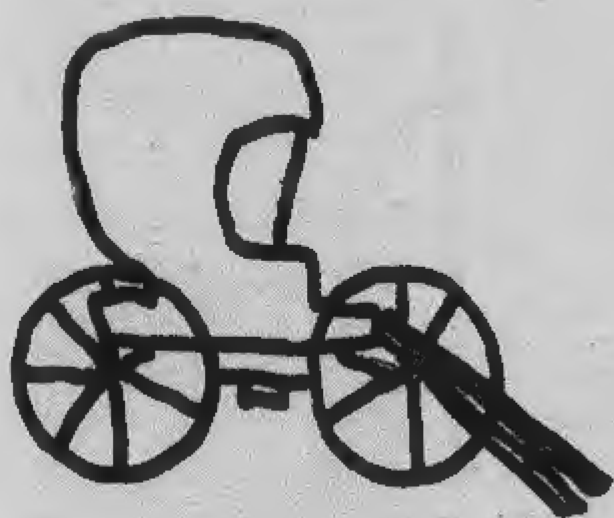
Robert Bosc
9 ans
Notre-Dame-de-Lourdes
Manitoba
Membre 4332

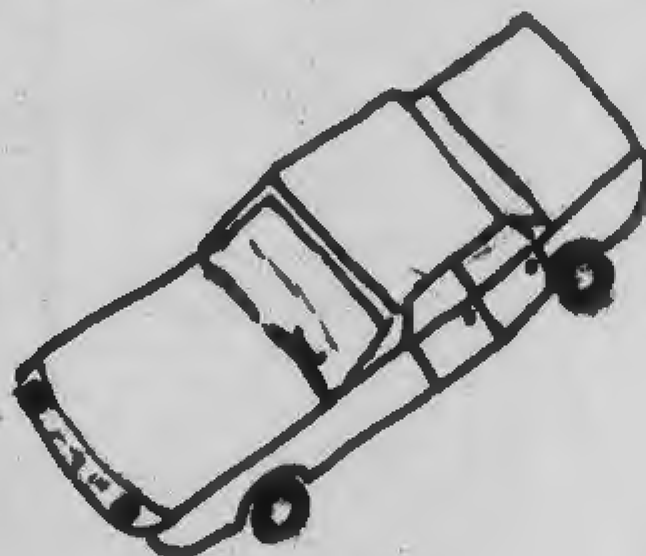












Ce qui ce passe dans ton école...

À Powerview

Vendredi le 31 octobre à l'école de Powerview on a eu un "party" d'halloween. Les enfant étaient déguisés. On a joué au bingo et on a gagné des prix. Les garçon ont joué au soccer.

On s'est bien amusé.

Les Katimavik sont venus nous aider à l'école. Ils jouent dehors avec nous. Ils aident les enfants dans la classe.

Merci beaucoup aux KATIMAVIK!

deCameron Boulet, 8 ans
journaliste pour la 3e année.

À Sainte-Anne-des-Chênes

Grand concours

Le 29 octobre 1980, les élèves des classes 4e, 5e et 6e de notre école ont eu un concours de "vocabulaire". Sr Thérèse Cloutier et Mme Claire Lajoie nous montraient des dessins, nous disions le mot et nous l'épellions. Il y avait 50 mots à épeler. Les gagnants étaient: de la quatrième année - Julie Lemoine, Guylaine Ruest, Gisèle Ritchot. De la cinquième année - Anita Lessard, Ginette Desrosiers, Jacques Archambault, Donald Legal et Diane St-Jacques. De la sixième année - Ginette Simard. Les prix étaient des cachiers d'activités "jeunesse" et des petits porte-monnaie. Nous aimerions remercier Mme Jocelyne Hupé, Sr Thérèse Cloutier et Sr Léonne Carrière pour avoir pensé au concours. Nous aimons beaucoup ce genre d'activité.

Donald Legal
5e année
Sainte-Anne

Membre gagnant
Kristine Raynaud,
7 ans
Lorette
No: 5127

ATTENTION
Estelle Martin
(623 rue Warsaw Wpg.)
Tu as gagné un prix
mais il m'est revenu
Envoie-moi vite
ta nouvelle adresse!
Bicolo

Je salue les nouveaux membres de mon Club!

5738 **Nadine Beaudin** Saint-Eustache
5739 **Norma-Lee McKay** Saint-Eustache
5740 **Marcel Lorteau** Saint-Eustache
5741 **Norman McKay** Saint-Eustache
5742 **Lisa McKay** Saint-Eustache
5743 **Warren Greffiths** Poplar Point
5744 **Victor Bernardi** Elie
2745 **Anita Thibert** Headingly
5746 **Jeanne Comte** Notre-Dame-de-Lourdes
5747 **Réal Comte** Notre-Dame-de-Lourdes
5748 **Christian Monnin** 31 baie Tamarac, Saint-Boniface
5749 **Michelle Landry** 615 Langevin Saint-Boniface
5750 **Jacqueline Beaudry** 20 avenue Rosewarne Winnipeg
5751 **Renée Beaudry** 20 avenue Rosewarne Winnipeg
5752 **Louise Gervais** 16 Oustic Winnipeg
5753 **Allison Lavallée** Saint-Ambroise
5754 **Kelly Kemball** Great Falls

Pour rire...

À la sortie de l'école un petit garçon de 6 ans jase avec une fillette du même âge:

- Comment t'appelles-tu, dis?
- Devine! mon nom commence par M...
- Mathilde? Mélanie? Marcelle ?...
- Emma!... Et toi, quel est ton nom?
- Il commence par un H...
- Hector?...
- Non!...Achille.
- Tu as une petite soeur?
- Oui.
- Comment s'appelle-t-elle
- Ça commence par R...
- Rose?
- Non, Ernestine.

Réponse: MOT CACHÉ
Amuser



ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
....
Code postal: ....Âge: ....

horaire de cbwft



SAMEDI

29 NOVEMBRE

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 CANDY
9:30 PACHAT
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
11:00 STAR TREK
11:30 TÉLÉJEANS
Magazine jeunesse. Anim.: Jacques Lemieux.
12:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
Anim.: Jean-Marc Poliquin.
13:00 QUAND J'AI VU LA GRANDEUR DES SUISSES
Le Junior olympique. Récit d'un voyage en Suisse effectué par un groupe de garçonnets membres du Club Jeunesse-Olympique de Montréal à l'hiver 79-80.
13:30 CINÉ-FAMILLE
Tintin: Objectif Lune. Dessins animés réalisés par Ral Gossens, tintin et le capitaine haddock se rendent en Syldavie où leur ami, le professeur Tournesol, prépare dans un laboratoire secret une expédition sur la lune. Un espion fait partir prématurément une fusée expérimentale à bord de laquelle le chien Milou s'est glissé Le vaisseau spatial est donc lancé immédiatement avec à son bord le professeur et son assitant Wolff, Tintin et le capitaine, ainsi que trois passagers clandestins, les détectives Dupont et Dupont et l'espion (Belge 63)
15:00 BAGATELLE
16:00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
17:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
18:00 NOIR SUR BLANC
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Au Forum de Montréal, les North Stars du Minnesota rencontrent les Canadiens. Comm.: René Lecavalier, Richard Garneau et Lionel Duval. Analyste: Gilles Tremblay, Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
21:30 PIERRE ET CIE
"Talk-show" avec Pierre Paquette et Daniel Simard
22:30 NOUVELLES DU SPORT SUIVIES DE LA POLITIQUE FÉDÉRALE
23:05 CINÉMA
Frankenstein (Frankestein, the true story). Film fantastique réalisé par Jack Smight, avec Michael Sarrazin, James Mason, David McCallum et Agnès Morehead Le physicien Frankestein, assisté d'un ami, expérimente avec succès un appareil capable de transmettre la vie à un cadavre (USA 73.)

DIMANCHE

30 NOVEMBRE

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 LE PETIT CASTOR
9:30 GRISU, LE PETIT DRAGON
9:45 LES GRANDS PERSONNAGES DE L'HISTOIRE EN PAPIER
Anim.: Claude Lafortune. La Reine Victoria.
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
D'Ottawa.
11:00 LES GRANDES BATAILLES DU PASSÉ.
12:00 FOOTBALL AMÉRICAIN
Miami à Pittsburgh. Anim.: Serge Arsenault
15:00 D'HIER À DEMAIN
Haute Égypte: les Arpenteurs de Karnak. Karnak, métropole religieuse de l'Égypte, est un ensemble architectural complexe, dont les trois parties principales sont encloses de hauts murs de briques crues. Situé sur la rive droite du Nil, ce centre religieux de Thèbes se développe au moyen empire en même temps que croit l'importance politique de la ville, pour rester jusqu'à la fin de la civilisation pharaonique le vrai centre de l'empire égyptien et le symbole même de l'indépendance et de la résistance à l'oppression étrangère. Documentaire réalisé par Philippe Lavallette et Alain Bellod.
16:00 LA SEMAINE VERTE
17:00 SECOND REGARD
Film tourné en Thailande nous donnant un aperçu sur l'état des réfugiés qui attendent... dans l'espoir d'un rapatriement possible. Le gouvernement du Québec propose à la population un système de parrainage favorisant l'accueil des réfugiés. Comm.: Robert Garry.
18:00 HEBDO DIMANCHE
19:00 CHEZ DENISE
Téléroman écrit et interprété par Denise Filiatrault.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Superstar: Jean Lapointe



20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Les Grandes Villes du monde: Paris. Grande et petite histoire de la ville de Paris. Avec la participation de René Clair, Raoul Girardet, Pierre Chaunu, Michèle Perrot, James de Coquet et Stephen Cohen. Réal.: Jacques Dupont.
21:30 LES BEAUX DIMANCHES
30ème Anniversaire des Jeunesses musicales du Canada.
22:30 SPORT-DIMANCHE
23:05 CINÉ-CLUB
Unberto D. Drame social réalisé par Vittorio de Sica, avec Carlo Battisti et Maria Pia Casilo. Ayant raté une tentative de suicide, un vieux ratraité décide de persévérer dans sa lutte pour l'existence (It. 51).

LUNDI

1er DÉCEMBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 YOU HOU
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Benoit Marleau reçoit Claudette Taillefer. Recettes: salades de champignons et de poivrons verts et beurre aromatisés.
11:30 WOODY LE PIC
12:05 MIDI PLUS
Anim.: Claude Maihot et Suzanne Lévesque.
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE JOUER
Jeu-questionnaire où les concurrents sont les téléspectateurs euxmêmes. Anim.: Jacques Houde.
15:00 LES ATELIERS
De Montréal. Réal.: J. Réal Gagné
15:30 ALBUM DE SOUVENIRS
De Montréal
16:00 BOBINO
16:30 ALBATOR
Dessins animés. Le Complexe d'Oedipe
17:00 QUELLE FAMILLE
Téléroman écrit et interprété par Janette Bertrand et Jean Lajeunesse.
17:30 LA ROUTE DE L'AMITIÉ
Aventures avec Julie Sommars, Neil Dainard, Duncan Regehr, Derrick Jones et Megan Follows. L'Institutrice.
18:00 CE SOIR
Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis des nouvelles régionales, Avec Marie Benoist-Martin et Marcel Gauthier.



19:00 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
La fine cuisine adaptée par le chef Henri Bernard ' à la cuisine familiale. Au menu: amuse-gueule québécois et croustades de homard.
19:30 LAUTREC 81
20:00 DU TAC AU TAC
Téléroman d'André Dubois
20:30 TÉLÉ-SÉLECTION
Aéroport: Transit Hôtel. Drame réalisé par Jean-Louis Colmant avec Raymond Peira, Sylvie Milaud et Christian Maillet. Un journaliste délégué au congrès de toxicologie de Bruxelles s'éprend d'une jeune femme médecin. Ils vivront pendant quelques heures la guerre froide des amours impossibles (Bel 79)
22:30 LE TÉLÉJOURNAL ET NOUVELLES DU SPORT
23:20 TÉLEX ARTS
Anim.: Winston McQuade Réal.: André Matteau et Michel Prefontaine Réal-coord: Louis Arpin
23:30 MARTIN LUTHER KING
Biographie réalisée par Abby Mann, avec Paul Winfield, Cisely Tyson et Ossie Davis. Suite au boycottage des autobus de Montgomery, Martin Luther King devient la cable de plusieurs attentats.
00:30 LA POUPÉE SANGLANTE
(4e de 6). Bénédict Masson connait le formidable secret de l'automate Gabriel au cours d'un entretien avec Jacques Quentin. Il consent alors à ce que le jeune savant prenne son cerveau aussitôt après son exécution pour le donner au robot Gabriel.

MARDI

2 DÉCEMBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Le Salon de l'auto
9:30 ANIMAGERIE
La Chèvre (2e de 5)
9:45 VIRGINIE
10:00 PASSE-PARTOUT
La Plus Grosse Menterie
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: France Nadeau Inv.: Claude Jasmin. Ce polémiste plein d'humour et d'ironie nous commente sa façon de voir le monde.
11:30 HEIDI
12:00 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
Les Barbouzes. Comédie réalisée par Georges Lautner, avec Lino Ventura, Mireille Darc et Bernard Blier. À la mort d'un important trafiquant d'armes, les services secrets français déléguent auprès de sa veuve un de leurs meilleurs agents pour tenter de récupérer les plans d'armes puissantes. Comme la France ne peut offrir la forte somme pour les racheter, il reçoit l'ordre de séduire l'héritière (Fr. 64).
16:00 BOBINO
16:30 DON QUICHOTTE
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
Le Cerveau. (5e de 8). Une usine chimique.
18:00 CE SOIR
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
20:00 TERRE HUMAINE
Téléroman de Mia Riddez-Morisset (durée: une heure)
21:00 RACE DE MONDE
Téléroman de Victor Lévy-Beaulieu
21:30 TÉLÉMAG
Magazine d'information Animateur Pierre Olivier
22:30 LE TÉLÉJOURNAL ET NOUVELLES DU SPORT
23:20 TÉLEX ARTS
23:30 RENCONTRES
Inv.: Paul-André Lesort, écrivain français (dernière de 2). Il est préoccupé par le problème de la solitude. L'homme moderne se sent de plus en plus seul. Il est écrasé selon Lesort, par l'État omniprésent. D'autre part, l'homme, comme la femme, cherche l'amour mais tous deux se demandent ce que c'est. Or Paul-André Lesort a publié récemment un roman sur la libération en l'occurence de la libération de la femme, et la solitude de l'homme. Ce roman est intitulé. Après le déluge Int.: Marcel Brisebois.
24:00 CINÉMA
Laisse aller, c'est une valse. Policier humoristique réalisé par Georges Lautner avec Jean Yanne, Mireille Darc, Bernard Blier et Michel Constantin. Au moment de quitter la prison, un homme hésite entre la porte de devant, où l'attendent des truands d'une bande rivale qui veulent lui faire révéler la cachette du butin de son dernier vol, et la porte de derrière que lui offre le commissaire en échange du même renseignement. Libéré des hommes de main après une incroyable séance de torture, l'exdétenu songe maintenant à supprimer son épouse qui l'a dénoncé (Fr. 71).

MERCREDI

3 DÉCEMBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
La vie de Jésus illustrée à l'aide de personnages en papier. L'Annonciation.
9:30 ANIMAGERIE
9:45 OUFS
10:00 PASSE-PARTOUT
Le Petit Martin
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Guy Joussement. Inv.: Manon Bédard. Au menu: Petit déjeuner romantique.
11:30 FIFI BRINDACIER
12:00 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Également, la chronique le Point de mire, avec Paul Boulet Anim.: Joël LeBigot.
16:00 BOBINO
16:30 PLACE DU FONDATEUR
17:00 TÉLÉ-5
Cirques du monde. Les Olympiades du cirque où le public décernera lui-même les médailles.
18:00 CE SOIR
19:00 GÉNIES EN HERBE
Jeu-questionnaire animé par Michel Benoit Juges: Jean Ouellette et Jean-Claude Hardy. Rencontre entre les écoles secondaires Marcellin-Champagnat d'Iberville et Urgel Archambault, Montréal, Réal.: Estelle Cassou.
19:30 GALACTICA
Série américaine de science-fiction. Avec Lorne Greene, Richard Hatch et Dick Benedict le Canon de la montagne glacée.
20:30 LE TEMPS D'UNE PAIX
Téléroman de Pierre Gauvreau.
21:00 LES 36 CORDES
Jeu-questionnaire animé par Jacques Beaulieu. Réal. Martin Gaudreau Inv.: Angèle Arsenault.
21:30 BIZARRE, BIZARRE
Série britannique (Ronald Dahl's Tales of the Unexpected). Avec S. McKenna et Anthony Preston. Homme de paille.
22:00 VIET-NAM - LA GUERRE DE 10 000 JOURS
Série canadienne portant sur trente ans de guerre dans la péninsule d'Indochine.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL ET NOUVELLES DU SPORT
23:20 TÉLEX ARTS
23:30 REFLETS D'UN PAYS
D'Edmonton. L'Homme en liberté. Nous nous attarderons sur la vie des habitants et des ranchers de la région des Piedmonts du sud-ouest albertain. En compagnie de Joseph Thibert et d'Albert L'Abbé. nous découvrons les aspects variés de cette vie qui la rend une des plus indépendantes et libres de notre société. Anim.: Benoit Parisseau.
00:30 CINÉMA
Lacombe Lucien. Drame psychologique réalisé par Louis Malle, avec Pierre Blaise, Aurore Clément et Holger Lowenalder. Un jeune paysan du Sud-Ouest vit en solitaire. Le destin le plonge soudainement au milieu d'un groupe de collaborateurs-dénonciateurs qui vont rapidement exploiter son ignorance. Détenteur d'une carte de la police allemande, quel usage en fera-t-il? (Fr. 74).

JEUDI

4 DÉCEMBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Centour masqué
9:30 ANIMAGERIE
La Chèvre. (4e de 5)
9:45 TAM TAM
10:00 PASSE-PARTOUT
L'Orignal
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Gaston L'Heureux. Inv.: Walter Schluep, l'un des plus célèbres joailliers canadiens.
11:30 WICKIE
12:00 MIDI PLUS
13:30 ÉMISSIONS SCOLAIRES: **"Le Grand Secret"** Durée: 60 minutes. Ce film est destiné aux élèves de 9e et 10e année
15:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
16:00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 DU NEUF AU ZOO
18:00 CE SOIR
19:00 PHARE OUEST: "Il est vivant et il est bien" Originaire du Manitoba, le chanteur Georges Laflèche est resté trois ans immobilisé à la suite d'un accident. À présent rétabli, il habite à Vancouver, où il coanime une émission de radio. Il exprime sa joie se vivre ses peines et ses espoirs.
19:30 BOOGIE-WOOGIE 47
Téléroman de Claude Jasmin
20:00 LES GRANDS FILMS
Un point trop loin (A Bridge too far). Drame de guerre réalisé par Richard Attenborough, avec Sean Connery, Anthony Hopkins, Michael Caine et Dirk Bogarde. En septembre 1944, les forces alliées acceptent une idée stratégique du général Montgomery pour compléter la libération de la Hollande et hâter l'entrée en Allemagne. Mais divers imprévus viennent nuire à l'opération et les Anglais qui se sont emparés du pont d'Arnhem sont écrasés par les Allemands USA 77. (dernière de 2).
22:00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Inv.: Denise Bombardier, Benoit Marleau, Danielle Dorice et Roger Joubert Anim.: Yoland Guérard et Denis Bergeron.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL ET NOUVELLES DU SPORT
23:20 TÉLEX ARTS
23:30 CINÉMA
Hommes mariés seulement (Only with married man). Comédie réalisée par Jerry Paris, avec David Birney, Michele Lee et John Asten. Excédée par les avances de ses clients célibataires, une jeunes décoratrice ne traitera désormais qu'avec des hommes mariés. Les choses se compliquent lorsque, dans le cours des affaires, elle consulte un jeune avocat qui, de son côté, se dit marié pour éloigner les jeunes filles trop entreprenantes (USA 74).

VENDREDI

5 DÉCEMBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 LES FLOUMP
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Bricolage, avec Luce Plante. Des suggestions intéressantes pour la présentation des cadeaux Préservation des aliments, avec Pierrette Beaulieu, conseillère en alimantation. Économie d'énergie: comment utiller efficacement le four pour la cuisson des aliments.
11:00 IL ÉTAIT UNE FOIS L'HOMME
11:30 CHER ONCLE BILL
Souvenirs
12:00 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
Harold Llyod. Le Frère cadet (The Kid Brother). Le fils d'un shérif d'une petite ville de province parvient, après maintes péripéties, à prouver l'innocence de son frère accusé à tort d'un vol (USA 27).
16:00 BOBINO
16:30 LA LETTRE DE NOUVELLE-FRANCE
17:00 HISTOIRE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
Cyrano de Bergerac. Film d'animation réalisé d'après l'oeuvre d'Edmond Rostand avec les dessins d'Hanna-Barbera.
18:00 CE SOIR
19:00 HEBDO: MAGAZINE D'AFFAIRES PUBLIQUES Animé par Frédéric Nicoloff et Réalisé par Claude Boux.
19:30 À CONTREPOIDS:
Normand Bélanger, Animteur de ce jeu questionnaire recevra deux participants d'Edmonton.
20:00 LE MONDE DE MARCEL DUBÉ
Virginie (2e de 4)
20:30 HORS SÉRIE
La Lumière des justes. Drame. Au bout de quelques années, l'amnistie impériale met fin à la vie monotone de Petrovsk Les prisonniers ont le privilège de réintégrer l'armée. Nicolas choisit la relégation dans un miniscule hameau bouriate. Lui et Sophie devront y finir leurs jours en compagnie des autochtones
21:30 SCIENCE-RÉALITÉ
Anim.: Donald Dodier
22:30 TÉLÉJOURNAL ET NOUVELLES DU SPORT
23:20 TELEX ARTS
23:30 CINÉMA
Traitement de choc. Drame réalisé par Alain Renais, avec Annie Girardot, Alain Delon, Robert Hirsch et Michel Duchaussoy.
01:40 CINÉ-NUIT
L'Homme de ma vie. Mélodrame réalisé par Guy Lefranc, avec Madeleine Robinson Jeanne Moreau et Henri Vilbert.